

Le Panorama de presse quotidien de la Région Hauts-de-France



Réalisé par le service Presse de la
Direction de l'Information et de l'Accueil

21 février 2017



Ce Panorama de presse est constitué d'une sélection d'articles issus des presses quotidiennes nationales et régionales Nord Pas de Calais - Picardie, classés par thème.

Pour tout complément d'information :

Direction de l'Information et de l'Accueil
Service Presse
Poste (4)6741, (4)6742, (4)6744
Panoramapresse@hautsdefrance.fr
151 Avenue du Président Hoover - Lille



SOMMAIRE

P - EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

(5 articles)


Le journal de la Côte d'Opale
mardi 21 février 2017

Une voiture à deux euros? A Calais aussi (419 mots)

En route pour l'emploi", le dispositif lancé le 30 janvier dernier dans la Région peut également bénéficier aux Calaisiens ...

Page 10


Le journal de la Côte d'Opale
mardi 21 février 2017

Bientôt une centaine de voitures ? (203 mots)

Bientôt une centaine de voitures ? «Nous avons déjà une vingtaine de demandes à l'étude alors que Pôle emploi, partenaire d...

Page 11


mardi 21 février 2017

Bombardier: SUD et la CGT ont dit oui aux augmentations de salaires de la direction (435 mots)

crepin. Les deux syndicats grévistes (SUD et la CGT) de Bombardier ont signé ce lundi matin le protocole d'accord sur les ...

Page 12


mardi 21 février 2017

L'intersyndicale d'Arc reçue par les conseillers de Bercy pour se donner un peu d'air (445 mots)

PAR ANTHONY BERTELOOT saintomer@lavoixdunord.fr ARQUES. Une délégation représentant l'intersyndicale -moins FO - du géant v...

Page 13


mardi 21 février 2017

Le nombre de faillites reste supérieur à celui de 2007 (726 mots)

En faillite, la société Cauval a été reprise par le fonds Perceva. Elle est devenue Ad...

Page 14

VP2 - TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT...

(5 articles)


mardi 21 février 2017

Nouveau comité régional de vol à voile : décollage réussi !

(316 mots)

CAMBRAI-Niergnies. En 2016, le bilan d'activités des onze clubs a été satisfaisant, avec un nombre de licences stable, malg...

Page 16


mardi 21 février 2017

Derrière la gare, riverains et usagers font face au stationnement saturé (498 mots)

Par Céline Wlodarski arras@lavoixdunord.fr Arras. Chaque jour, le même scénario. Un ballet incessant de voitures entre 6 et...

Page 17

LA VOIX DU NORD

mardi 21 février 2017

«La SNCF est en partie responsable» (316 mots)

-Pourquoi ces questionnaires? «Il faut apaiser ce quartier, trouver une solution pour lutter contre cet engorgement qui pos...

Page 18

LA VOIX DU NORD

mardi 21 février 2017

La ville à l'initiative d'une enquête (142 mots)

Pour trouver des solutions, la ville a distribué, fin janvier, des questionnaires dans plus de 2500 boîtes aux lettres. Soi...

Page 19

LA VOIX DU NORD

mardi 21 février 2017

Tourisme au Bassin-rond: les aménagements, c'est maintenant? (512 mots)

par jérémy lemaire denain@lavoixdunord.fr DENAISIS. 1Serpent de mer Des années que l'on en parle du Bassin-rond, lieu de pr...

Page 20

VP3 - FUSION, ADMINISTRATION GÉNÉRALE, AFFAIRES JURIDIQUES...

(8 articles)

LA VOIX DU NORD

mardi 21 février 2017

Chambre régionale des comptes: «Personne n'est à l'abri d'un contrôle» (481 mots)

Par Marco VERRIEST arras@lavoixdunord.fr HAUTS-DE-FRANCE. Hasard des affectations. Frédéric Advielle a pris ses fonctions à...

Page 22

LA VOIX DU NORD

mardi 21 février 2017

Des Départements aux Hauts-de-France (313 mots)

Quel rôle pour les Départements? Avec les transferts de compétences des communes vers les intercommunalités, les pôles métr...

Page 23

L'union

mardi 21 février 2017

La CGT Insee dénonce les promesses oubliées (695 mots)

Un an après la création de la nouvelle entité territoriale, quel est réellement l'impact de la fusion des deux régions, au-...

Page 24

Courrier picard

mardi 21 février 2017

Haro sur les effectifs (317 mots)

C'est connu: les petites rivières font les grands fleuves. À l'heure du vote des budgets primitifs, les trois Départements ...

Page 25

Courrier picard

mardi 21 février 2017

Somme: il ne suffit pas de vouloir (465 mots)

Cent vingt-trois millions d'euros sur des dépenses de fonctionnement d'un montant total de 541,8 millions... Comme dans la ...

Page 26

Courrier picard

mardi 21 février 2017

Oise: les syndicats sur le qui-vive (440 mots)

Si son objectif est rempli, la droite aura rayé des effectifs 600 salariés en trois ans. Même pas peur! «Les agents ont cra...

Page 27

AISNE: la masse salariale réduite en douceur (447 mots)

Près d'une centaine d'agents en moins, 2792 à fin 2016 contre 2885 en mars 2015 au changement de majorité, l'effet réductio...

Page 28

Les métropoles en quête de suffrage (700 mots)

La France compte désormais 22 métropoles. La liste définitive a été arrêtée par la loi, adoptée jeudi 16 février, sur le s...

Page 29

VP4 - DÉVELOPPEMENT DURABLE, TRI, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE...
(2 articles)

La secrétaire d'État visite la bonne nature de la MEL (563 mots)

PAR CAROLE MOCELLIN metro@lavoixdunord.fr SANTES, Wattlelos. 1500 hectares de plus L'ancienne friche PCUK a été reconvertie...

Page 31

L'héritage empoisonné de Metaleurop : trois mille voisins dépistés (557 mots)

Par Clémence de Blasi region@lavoixdunord.fr RÉGION. Pour Christine et Joseph, âgés de 66 et 68ans, c'est fait. Sitôt reçu ...

Page 32

VP5 - MER ET PORTS, POLITIQUE DU LITTORAL
(7 articles)

Submersion marine: «Il faut un diagnostic maison par maison»

(500 mots)

par jean-philippe delattre calais@lavoixdunord.fr oye-plage. 1Les objectifs du plan Suite à la tempête Xynthia le 28février...

Page 34

«Éclaircir» les obligations de travaux (286 mots)

Les conclusions de la commission d'enquête font état d'un «bon projet», mais qui mérite «des ajustements et des modificatio...

Page 35

L'ex-Jungle, futur lieu de détente (650 mots)

Le sujet fait débat depuis le démantèlement de la Jungle et l'évacuation de près de 10000personnes au mois d'octobre 2016. ...

Page 36

L'historique (93 mots)

L'historique Depuis le démantèlement de la Jungle au mois d'octobre, le site est complètement vidé de ses âmes. Le début du...

Page 37

Un centre équestre sur la zone sud? (174 mots)

C'est en tout cas la volonté de la municipalité de Calais, propriétaire de la partie sud de l'ex-Jungle. Selon le dernier c...

Page 38

Le Conservatoire du littoral, c'est quoi? (189 mots)

Le Conservatoire du littoral, c'est quoi? Le conservatoire du littoral est un établissement public de l'État qui a pour obj...

Page 39

Le centre Jules-Ferry sera rasé (194 mots)

Après avoir été un centre de loisirs, puis un centre d'accueil de jour pour les migrants, les bâtiments du centre Jules Fer...

Page 40

VP6 - APPRENTISSAGE

(1 article)

Mélanie Louchart, meilleure apprentie fleuriste de France

(280 mots)

SAINT-NICOLAS. Mélanie, jeune Médiolanaise, est apprentie fleuriste depuis quatre ans chez Kioui à Arras. Elle continue en ...

Page 42

VP7 - AGRICULTURE, AGROALIMENTAIRE

(5 articles)

Prêts à briller au salon de l'agriculture (999 mots)

1Jean-Louis Nicolas, Beaumont- en-Argonne, avec Célénia, cheval de trait ardennais de 5 ans Dans l'immense grange où sont ...

Page 44

Le salon pratique (111 mots)

Le salon pratique Date: le salon international de l'agriculture se tiendra du samedi 25février au dimanche 5 mars 2017. Li...

Page 46

Nos éleveurs attendent les politiques (297 mots)

En cette année d'élection, le salon de l'agriculture va voir défiler tout ce que la France compte de candidats à l'élection...

Page 47

Fine, mascotte du salon 2017 (325 mots)

Fine, mascotte du salon 2017 Après Cerise, une vache bazadaise (Sud-Ouest) en 2016, c'est Fine qui sera l'égérie de l'édi...

Page 48

Un dispositif pour aider les agriculteurs de la FDSEA après les intempéries (225 mots)

audomarois. Au mois de juin, les producteurs avaient lancé un appel à l'aide après les intempéries qui avaient ravagé une b...

Page 49

VP8 - CULTURE

(2 articles)

Le Monde

mardi 21 février 2017

Lumière sur les salles obscures (2279 mots)

Césars en France, Oscars aux Etats-Unis et bientôt Festival de Cannes... Le 7e art revient cette semaine sous la lumière des ...

Page 51

Le Monde

mardi 21 février 2017

" Les salles de centre-ville vont refleurir " (561 mots)

Marie-Laure Couderc est PDG de Cinémas C2L, groupe familial indépendant qui possède 15 cinémas de centre-ville. Entretien....

Page 54

VP9 - FORMATION ET RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

(1 article)

Nord Littoral
Le Journal de la Côte d'Opale

mardi 21 février 2017

La qualité du commerce se travaille avec la CCI (388 mots)

Des clients mystères, un accompagnement poussé et une forme d'audit très détaillée: c'est la bonne formule que propose la C...

Page 56

VP14 - RURALITÉ, DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE, FAMILLE...

(4 articles)

LA VOIX DU NORD

mardi 21 février 2017

Un contrat de ruralité signé par le préfet avant le ministre?

(274 mots)

PAR LIONEL MARÉCHAL fourmies@lavoixdunord.fr FOURMIES. Michel Lalande, préfet des Hauts-de-France, a paraphé, avec Jean-Luc...

Page 58

Aujourd'hui en France

mardi 21 février 2017

Le RSA n'est plus donné comme ça (383 mots)

De nos envoyés spéciaux Matthieu Pelloliet Olivier Arandel À Lille (nord) Les sanctions sont tombées...

Page 59

Aujourd'hui en France

mardi 21 février 2017

« Ils viennent faire ch... les pauvres » (352 mots)

Il y a quelques dizaines d'années, le quartier grouillait d'emplois. Ouvriers des usines automobiles, tisseuses de fila...

Page 60

« L'état de nos finances est catastrophique » (288 mots)

le président du conseil départemental du Nord, Jean-René Lecerf (LR), justifie sa décision. Quel est l'état des f...

Page 61

VP15 - SANTÉ

(2 articles)

pas de fermeture pour l'unité psychiatrique (458 mots)

Le personnel peut souffler. L'unité de proximité d'hospitalisation psychiatrique d'Hirson, située à l'hôpital, ne fermera p...

Page 63

LES FAITS (120 mots)

LES FAITS L'unité de proximité d'hospitalisation psychiatrique d'Hirson est située à l'hôpital Brisset. Elle dépend de l'Ét...

Page 64

POLITIQUE NATIONALE

(7 articles)

Estrosi : « Le projet de Fillon doit trouver une évolution »

(829 mots)

Pour le président de la région Paca, le candidat doit s'adresser « à tous les républicains » pour espérer battre Marine Le Pen. ...

Page 66

Ultimes négociations en vue d'un accord électoral LR-UDI

(832 mots)

À SOIXANTE-DEUX JOURS du premier tour de l'élection présidentielle, François Fillon et Jean-Christophe Lagarde ont formalisé lundi ...

Page 68

« On a rebâti, enrichi, amélioré le projet » (484 mots)

Par Valérie Hacot, Olivier Beaumontet et Daniel Rosenweg Circulez, il n'y a plus d'affaire Penelope...

Page 69

« Je ne suis pas une tête brûlée » (447 mots)

Propos recueillis par O. B., V. H. et D. R. A l'instar de votre projet sur la Sécu, allez-vous adoucir d'autres a...

Page 70

Rien n'est joué (96 mots)

Que sa campagne soit plombée par les affaires, cela ne fait aucun doute. D'ailleurs, les sondages lui sont défavorables, mais ce n'est pas une su...

Page 71



mardi 21 février 2017

« Le patron d'Axa n'a pas participé à mon programme »

(167 mots)

Page 72

Henri de Castries, le patron d'Axa, prend une part active dans votre campagne, votre société 2F Conseil a travaillé pour Axa... Certains s'inquiète...



mardi 21 février 2017

« Dès 2017, les lunettes pour enfants seront remboursées à 100 % » (686 mots)

Page 73

Où en êtes-vous des gros et petits risques, pris en charge — ou non — par la Sécu ? FRANÇOIS FILLON. J'avais initialement p...

P - EMPLOI ET
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

Une voiture à deux euros? A Calais aussi

En route pour l'emploi", le dispositif lancé le 30 janvier dernier dans la Région peut également bénéficier aux Calaisiens et aux habitants du Calaisis, sous condition. Ce dispositif permet aux personnes qui viennent de trouver un travail après une période de chômage de louer une voiture au conseil régional pour la somme de 2 euros par jour, assurance comprise. Première condition pour pouvoir y prétendre : vous devez être inscrit à Pôle emploi et avoir déjà passé un entretien avec un référent Proch'Emploi. Proch'Emploi est un autre dispositif lancé par la Région pour mettre plus facilement en relation les employeurs et les demandeurs d'emploi. Vous pouvez obtenir un entretien avec un référent au 0 800 02 60 80. «C'est la première

étape. On a trouvé ça plus simple que ce soit Proch'Emploi qui gère car il est déjà opérationnel. Généralement, vous obtenez un rendez-vous physique dans les deux jours tout au plus et une décision intervient moins d'une semaine après la demande...», nous explique-t-on au cabinet du président de Région Xavier Bertrand.

Du sur-mesure

Deuxième condition : vous devez avoir retrouvé un emploi de type CDD de 3 mois et plus ou un CDI à temps partiel ou complet, dans les Hauts-de-France, et dont le salaire n'excède pas le montant de 1 800 euros brut mensuel. Il vous faut également un permis de conduire B en cours de validité et justifier de

l'absence de véhicule personnel. Enfin, le dispositif vous concerne si vous ne disposez pas de transport en commun à proximité de votre domicile et/ou de votre lieu de travail et/ou que vos horaires de travail ne vous permettent pas d'en bénéficier. Notez qu'il faut remplir l'intégralité de ces conditions pour pouvoir prétendre solliciter une voiture que ce soit à Calais ou dans le reste de la Région. Mais au cabinet du président de Région Xavier Bertrand, on explique que l'on fait « du sur-mesure. Ce n'est pas destiné qu'aux gens isolés en milieu rural. Si quelqu'un fait des horaires décalés ou travaille de nuit et qu'il n'a pas la possibilité de prendre les transports, ça le concerne aussi». J.P. ■



Bientôt une centaine de voitures ?

Bientôt une centaine de voitures ? «Nous avons déjà une vingtaine de demandes à l'étude alors que Pôle emploi, partenaire de l'opération, ne nous a pas encore transmis les demandes qu'il a. Ce qui prouve que ça répond à un besoin. Les 40 voitures ne suffiront sans doute pas, il en faudrait une centaine, nous allons acquérir des petites citadines. Nous avons déjà pris

contact avec quelques concessionnaires», a déclaré cette semaine Xavier Bertrand au Parisien Et bientôt le permis ? Xavier Bertrand a également évoqué son intention de proposer dans les semaines qui viennent une solution complète autour du permis de conduire. Pas de Calaisien pour le moment D'après le cabinet de Xavier Bertrand, quatre voitures mises à la disposition de la Région

sont pour le moment utilisées par des habitants pour aller au travail. Mais aucune de ces personnes ne vit dans le Calaisis. Les demandes continuent d'affluer et la Région fera un premier bilan d'ici quelques semaines. Essence Outre les deux euros, les locataires doivent payer l'essence et la franchise en cas d'accident responsable. ■



Bombardier: SUD et la CGT ont dit oui aux augmentations de salaires de la direction

Crespin. Les deux syndicats grévistes (SUD et la CGT) de Bombardier ont signé ce lundi matin le protocole d'accord sur les négociations annuelles obligatoires (NAO) avec leur direction. Une direction qui n'a pas bougé d'un iota sur les propositions formulées la semaine dernière. Les quatre jours de grève n'auront donc servi à rien si ce n'est à tendre un peu plus le climat social dans l'entreprise. Finalement, l'accord signé ce lundi matin correspond aux propositions formulées par la direction de Bombardier la semaine dernière à savoir 1,9% d'augmentation individuelle pour les cadres (soit environ quatre cents personnes sur les 600 du site) et 0,7% pour les ouvriers et les ETAM (employés, techniciens et agents de maîtrise) et un talon de 26€ bruts men-

suels à partir du 1er Mai (soit entre 30 et 40% de l'entreprise). Les ouvriers et les ETAM auront aussi droit à une prime unique de 52€ brut avec la paie du mois de mai (les 26€ pour les mois de mars et avril). Plusieurs primes ont également été renégociées comme la prime de vacances, la prime liée au travail, les indemnités kilométriques, la prime d'ancienneté pour les non-cadres, la participation au restaurant d'entreprise ou bien encore le tarif de la mutuelle mais il y en a bien d'autres.

refus de la cfdt

Cet accord a été signé par deux des quatre syndicats représentatifs. La CGT et SUD, les deux syndicats à l'origine d'une grève la semaine dernière, ont été les seuls à bien vouloir

apposer leur signature en bas du document. Deux jours avant la visite très attendue de Valérie Péresse, présidente de la région Ile-de-France et surtout du Syndicat des transports de l'Ile-de-France, ça aurait fait désordre que le site Bombardier de Crespin soit encore secoué par une grève comme la semaine passée. La CFDT a refusé de signer estimant qu'il fallait continuer à discuter pour obtenir davantage et que la signature de l'accord a été «un peu précipitée». Tous les syndicats (même les deux signataires) espéraient en tout cas obtenir plus de leur direction au vu des bénéfices conséquents du groupe et des efforts consentis par les salariés qui ne se sentent pas toujours récompensés par leur travail dicit les syndicats. véronique bertin ■



L'intersyndicale d'Arc reçue par les conseillers de Bercy pour se donner un peu d'air

PAR ANTHONY BERTELOOT
saintomer@lavoixdunord.fr
ARQUES. Une délégation représentant l'intersyndicale -moins FO - du géant verrier avait rendez-vous au ministère de l'Économie à Bercy hier matin. Objectif: actionner un maximum de leviers pour passer au mieux les quelques mois difficiles qui se profilent sur le plan financier. «Nous avons d'abord sollicité un prêt relais de 20 millions d'euros pour maintenir la trésorerie et passer le premier semestre sereinement, explique Fernand Liber, pour la CFE-CGC. Après quoi le cash devrait rentrer normalement.» Deuxième but de la visite parisienne: plaider pour une fin de carrière anticipée pour 530 collaborateurs. «Nous considérons que pour mettre en œuvre les changements demandés, il nous faut du sang neuf, pas des gens fatigués», appuie Frédé-

ric Specque, secrétaire du comité d'entreprise, pour la CGT. C'est donc bien un plaidoyer pour la retraite à 58 ans qui a été porté avec, pour contrebalancer 530 départs, l'embauche de 150 apprentis par an sur plusieurs années. Dernière doléance, la sollicitation d'un prêt de 16 millions d'euros pour moderniser le site, notamment les bouts d'arches où les partenaires sociaux verraient d'un bon œil l'automatisation des sites d'emballage. «On nous a invités à demander à notre direction un audit de rentabilité afin de prioriser les investissements», ajoute Fernand Liber. Le délégué syndical rapporte aussi l'étonnement des conseillers du ministre Sirugue qui n'ont pas eu de retours de la direction arquoise, à ce jour, concernant la proposition d'aller solliciter la Banque publique d'investissement (BPI). Ce qui aurait

permis un financement des investissements à hauteur de 50% grâce à leurs côtés novateur et régional: «Nous répondons à ces critères.» Selon le représentant CFE-CGC, Bercy attendrait avec impatience de rencontrer le nouveau directeur général France, Tristan Borne, fraîchement nommé mais pas encore en place. Après quoi une nouvelle rencontre avec les syndicats serait prévue. Frédéric Specque s'est félicité de la présence des syndicats SUD et CFTC au côté de l'UNSA, de la CFE-CGC, de la CFDT et de la CGT pour faire jouer ces leviers, «mais pas pour mendier». FO avait préféré se désolidariser de l'intersyndicale, estimant ne pas vouloir demander de «geste à l'État» pour ne pas «mutualiser les pertes et donc pas solliciter les contribuables (notre édition de vendredi).» ■



Le nombre de faillites reste supérieur à celui de 2007

Le tissu économique ne s'est toujours pas reconstitué.



En faillite, la société Cauval a été reprise par le fonds Perceva. Elle est devenue Adova. Photo : MAXPPP/PHO-TOPQR/EST ECLAIR

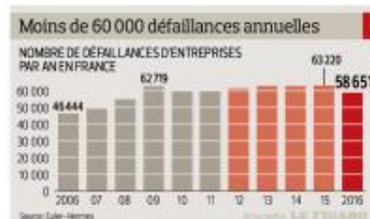
CONJONCTURE Bientôt dix ans après le début de la crise financière de 2007, le tissu économique français ne s'est toujours pas reconstitué. Selon Euler Hermes, le nombre de défaillances d'entreprises s'est certes replié en 2016 de 7 %, à 58 651 au total, repassant pour la première fois depuis 2011 sous la barre des 60 000. Mais même si l'assureur-crédit prévoit la même évolution pour l'année en cours, cela ne suffira pas pour atteindre de nouveau les volumes d'avant-crise. « En 2016, on dénombre près de 58 600 défaillances d'entreprises en France. C'est un volume qui demeure préoccupant, car il est de 24 % supérieur au niveau constaté avant la crise de 2007 », détaille Éric Lenoir, président du comité exécutif d'Euler Hermes France.

De plus, souligne l'assureur-crédit, l'écart est en réalité encore plus élevé. En effet, un changement de la loi portant sur le rétablissement professionnel – plus connu sous le nom de faillite personnelle par opposition à la faillite d'une entreprise – a exclu depuis 2014 de nombreuses faillites d'entreprises unipersonnelles (EURL)

des statistiques. « Si on élimine ce biais statistique pour obtenir une image plus réaliste de l'évolution des volumes de défaillances dans le temps, le constat est sans appel : en France, en 2016, le nombre de défaillances d'entreprises, hors EURL, est de 49 % supérieur au volume d'avant-crise », analyse Éric Lenoir.

Cauval renaît sous le nom d'Adova

Certains secteurs parmi les plus touchés recommencent néanmoins à retrouver des couleurs. C'est le cas de la construction où le nombre de défaillances a reculé de 13 % l'an dernier grâce à une hausse des mises en chantier et des investissements dans l'immobilier stimulés par des taux bas. L'industrie aussi se porte mieux : en 2016, le nombre d'établissements qui ont mis la clé sous la porte a reculé de près de 10 %. Les marges des industriels se sont globalement améliorées (35,1 % au troisième trimestre 2016 versus 32,6 % fin 2013), grâce au CICE mais aussi à la faiblesse des prix des matières premières.



À l'inverse, dans le secteur agricole le nombre de redressements judiciaires et liquidations est reparti à la hausse. « En 2016, la production agricole française en volume a chuté de 6 %. Les fortes intempéries et l'épidémie de grippe aviaire ont fortement affaibli les exploitants, d'où une recrudescence des faillites dans le secteur de 3,2 % », décrit Stéphane Colliac, économiste France chez Euler Hermes. Parmi les dix faillites les plus importantes l'an dernier, quatre sociétés étaient actives dans l'agroalimentaire. C'était le cas du négociant de céréales Van Hulle Agro-Distribution (57 millions d'euros de chiffre d'affaires). Mais également du fabricant de nourriture pour chiens et chats sous marque distributeur Continentale Nutrition (96 millions d'euros), qui semblait pourtant sauvé depuis sa reprise, en 2014, par le holding Alandia. Mais il a n'a pas survécu à la guerre des prix entre les marques. La faillite la plus importante reste celle de Cauval, qui a été repris par le fonds Perceva et a depuis adopté le nom d'Adova pour continuer à commercialiser les matelas Dunlopillo et Simmons. ! ■

par Annelot Huijgen @AnnelotHuijgen



VP2 - TRANSPORTS,
INFRASTRUCTURES DE
TRANSPORT...

Nouveau comité régional de vol à voile : décollage réussi !

CAMBRAI-Niergnies. En 2016, le bilan d'activités des onze clubs a été satisfaisant, avec un nombre de licences stable, malgré les difficultés rencontrées par certains et une baisse drastique des subventions. Les heures de vol et les kilomètres sur la campagne sont en nette augmentation, résultat des efforts consentis et d'une météo favorable.

Le brevet pour Deux jeunes cette année ?

Les lâchers et brevets font un bond respectif de 67 et 43 %. Un effort reste à faire chez les féminines qui représentent 10,12% des effectifs. Les jeunes rassemblent 35% de ceux-ci (statistiques fédérales). Le club de

Cambrai-Niergnies tient une belle place, avec 63 licenciés, trois brevets planeurs en 2016 et trois brevets ULM (ultra léger motorisé). Deux jeunes de moins de seize ans ont été lâchés et devraient décrocher leur brevet en 2017. Les cinq instructeurs planeur et les deux instructeurs ULM permettent une activité soutenue. Le club est le seul à dispenser une formation ULM, à disposer d'une plateforme avec treuil et sera retenu par la Région pour assurer la formation avec ce dispositif.

en totale autonomie

Au nombre de kilomètres parcourus, il se situe en haut du classement avec plus de 10000km parcourus dont

trois circuits de plus de 550 kilomètres réalisés en aller-retour Cambrai- Auxerre. À noter également la forte participation de bénévoles, pour assurer le bon état des planeurs et des installations. Le club a formé plusieurs mécaniciens agréés ce qui lui permet une totale autonomie. Grâce à ces multiples compétences, le club devrait garder son statut de centre régional qui induit cependant des charges supplémentaires. Le comité directeur du club doit se positionner sur cette possibilité. ■



Derrière la gare, riverains et usagers font face au stationnement saturé

Par Céline Wlodarski
arras@lavoixdunord.fr Arras.
Chaque jour, le même scénario. Un ballet incessant de voitures entre 6 et 8 heures. Puis désengorgement des rues vers 17 et 18 heures. Quand Virginie, la trentaine, a emménagé rue Neuve-du-Rietz avec son compagnon il y a six ans, elle ne s'imaginait pas vivre un tel cauchemar. «C'est infernal. Dès que l'on sort de chez nous, les automobilistes guettent. Quand mon mari part le matin, une personne est déjà en train d'attendre sa place.» Pire, raconte la jeune femme: «Les gens nous connaissent de vue, repèrent nos emplois du temps et même nos vacances!» Elle sature: «Ce midi, j'ai encore tourné pendant un quart d'heure. Quand nous avons acheté la maison, le stationnement n'était pas dans nos préoccupations. On pouvait marcher. Mais aujourd'hui avec deux enfants, ça change tout.» À tel point que la famille va déménager.

Comportements sans-gêne

Chez Herbet, rue de la République, le boulanger confie que son épouse, dans le quartier depuis trente ans, fulmine de plus en plus. «Ça tourne déjà à 6 heures du matin.» Quid des livraisons? «C'est pas pratique.» Le problème est croissant. «Les gens restent parfois une semaine!» Il s'interroge: «Pourquoi on construit près du rond-point rue de Cambrai au lieu de faire un parking?» À la boucherie Saint-Sauveur, le commerçant a remarqué que la zone des voitures-ventouses s'étend de plus en plus, «jusqu'à l'église», rue Gaston-Debray, et toutes les rues adjacentes. Il peste contre les comportements sans-gêne. «Dix ans que je suis là et c'est de pire en pire. Il y a des gens culottés qui se garent n'importe comment, dans des angles de rue, sur des places interdites...» Dans la rue Émile-Loubet voisine, on croise Na-

dine, 65 ans, qui prend en exemple cette voiture en stationnement sur une place réservée, le vendredi, aux poubelles d'une petite résidence. «Comment la dame d'entretien fait-elle le jeudi soir quand l'emplacement reste occupé jusqu'à minuit?» Il arrive aussi que cette place ne se libère jamais. À l'arrière de ce petit immeuble, Nadine loue, depuis un an, une place de parking pour sa voiture... alors qu'elle ne vit dans cette rue que depuis juillet. «Avec les rumeurs de stationnement payant», elle a anticipé. Pour les proches, le problème est tel «qu'ils ne veulent plus venir». Quant aux relations de voisinage, elles s'effritent... Elle qui connaît bien Arras et le quartier pour y avoir passé sa jeunesse a sa petite idée sur la question: «Tout s'est détérioré avec l'extension des zones de parcmètres près de la gare, puis avec l'extension de l'université.» ■



«La SNCF est en partie responsable»

-Pourquoi ces questionnaires? «Il faut apaiser ce quartier, trouver une solution pour lutter contre cet engorgement qui pose aussi des problèmes de sécurité en raison de la proximité de trois écoles et d'un collège. Les questionnaires étaient uniquement à destination des riverains concernés et des usagers car on voulait des données fiables, et leur permettre à tous de s'exprimer. Tout le monde ne peut pas assister aux réunions de quartier, qui n'ont lieu que deux fois par an environ. Et il nous paraissait logique d'interroger également les usagers SNCF, pour connaître leurs habitudes

et leurs attentes.» -Depuis quand le problème existe-t-il? «Le problème a commencé à apparaître avec l'arrivée des TGV, il y a vingt ans. S'il s'accroît depuis dix ans, cela s'explique par la suppression régulière de dessertes dans d'autres villes, comme par exemple à Douai. Par manque de TGV chez eux, les gens viennent en voiture jusqu'à Arras pour se rendre ensuite à Paris. La SNCF est en partie responsable et nous complique la tâche. Car si des rues du quartier ont été rénovées, jamais la ville n'a enlevé des places de stationnement, bien au contraire.» -

Y a-t-il des solutions possibles dans un futur très proche? «Nous allons confronter toutes les réponses et étudier avec attention les propositions. Il y aura une réunion publique au printemps. Le problème n'est pas simple car il faut contenter les riverains et les usagers, qui ne sont pas tous des habitants de la communauté urbaine d'Arras. La friche Morel, route de Cambrai, accueillera bientôt une résidence avec un parking accessible à tous, d'environ cent places, mais cela ne résoudra rien, il nous faut des solutions durables.» ■



La ville à l'initiative d'une enquête

Pour trouver des solutions, la ville a distribué, fin janvier, des questionnaires dans plus de 2500 boîtes aux lettres. Soit cinq à six mille personnes consultées sur leurs habitudes de mobilité, de stationnement et leurs difficultés. Les usagers SNCF ont été également sondés. Au

cours de quatre matinées, entre 6 et 9 heures, trois à quatre mille questionnaires ont été distribués aux passagers de trains à destination de Lille et Paris. Environ 1100 copies ont été récupérées. Où ont-ils l'habitude de se garer? Ont-ils un abonnement parking? Consomment-ils dans les éta-

blissements à proximité de la gare? La mise en service de navettes ou le développement d'infrastructures pour deux-roues pourraient-ils les intéresser? Ce sont les questions qui leur sont posées. ■



Tourisme au Bassin-rond: les aménagements, c'est maintenant?

Par jérémy lemaire
denain@lavoixdunord.fr DENAISIS. 1Serpent de mer Des années que l'on en parle du Bassin-rond, lieu de promenade prisé situé à la confluence de l'Escaut et de la Sensée. Ce bel endroit a la malchance de se situer à cheval sur deux arrondissements, trois communes (Bouchain, Estrun et Paillencourt) et deux intercommunalités. Pas simple de mettre tout le monde d'accord. Un temps, un petit syndicat (celui du canal de la Sensée) a été présenté comme LA solution, comme celui qui pourrait porter les projets touristiques du site. Sauf qu'il a été dissous en 2016 par les services de l'État. «On servait d'arbitre entre tous les organismes, estime Jean-Luc Fasciaux, maire d'Estrun et dernier président du syndicat. Mais d'un autre côté, maintenant c'est la CAPH et la CAC qui portent le dossier.» Ce qui, pour l' élu, est gage d'un avenir radieux. 2Étude Fin 2015, les deux agglos se mettent

d'accord pour cofinancer une étude pour le Bassin-rond. Mais, en faisant une demande de subvention auprès du conseil départemental, la CAC et la CAPH vont s'apercevoir que ce dernier a lui aussi, depuis 2014, une «étude de valorisation touristique, environnementale et paysagère» dans les cartons. Les résultats ont d'ailleurs été présentés en janvier à Bouchain lors d'un comité de pilotage auquel nous n'avons pas eu le droit d'assister. «Deux approches sont préconisées, nous explique-t-on au conseil départemental. La première dont la vocation est plutôt tournée autour d'une économie touristique de type familial et de proximité et la deuxième permettant de renforcer une attractivité économique tournée autour de la voie d'eau.» Pas plus de détails. Interrogés, les services de la CAPH ont été peu diserts, indiquant qu'ils avaient peu d'éléments à nous communiquer. Lors de l'assemblée générale du

Centre départemental de plein air*, Marie-Claire Bailleux, vice-présidente à la CAPH, a osé un début de calendrier: «On va réussir avec la CAC à faire du Bassin-rond un lieu touristique. D'ici deux, trois ans, on sera fier de ce bel espace.» 3Et maintenant? Même confiance chez Jean-Luc Fasciaux, président du comité touristique du Bassin-rond. L'étude faite, qui va financer les aménagements et à quelle hauteur? «Ça va rentrer dans les clous», affirme le maire d'Estrun. Et il va même jusqu'à lister les aménagements envisagés: des parkings, des toilettes publiques, un éclairage public refait, la mise en place d'une signalétique, des espaces pour les camping-cars et même un «musée de la batellerie qu'on pourrait peut-être envisager dans une ancienne péniche»... Il n'y a plus qu'à. (*) Nous reviendrons demain sur les nouvelles activités proposées par le CDPA. ■



VP3 - FUSION,
ADMINISTRATION
GÉNÉRALE, AFFAIRES
JURIDIQUES...

Chambre régionale des comptes: «Personne n'est à l'abri d'un contrôle»

Par Marco VERRIEST
arras@lavoixdunord.fr HAUTS-
DE-FRANCE. Hasard des affecta-
tions. Frédéric Advielle a pris ses
fonctions à Arras, ville où... il est né.
Un atout? «Un président de CRC doit
bien connaître son territoire pour
comprendre les thématiques aux-
quelles il est confronté, tout en ayant
un certain détachement auprès des
élus.» Une région aux multiples fa-
cettes avec ses bassins anciennement
industrialisés, portuaires, métropoli-
tains, ruraux, aux portes de la ban-
lieue parisienne... Zoom sur l'activité
de la CRC. Qui est ciblé? «Plus de 80%
du temps est consacré à examiner la
gestion des collectivités et des éta-
blissements publics locaux.»
Contrôles qui concernent les com-
munes, les intercommunalités, les
Départements, la Région. Mais égale-
ment les CCAS, les services
d'incendie et de secours, hôpitaux...
Et «tout le secteur associatif dès le

moment où il bénéficie de 1500€ de
subventions publiques en espèces ou
équivalent». Depuis le 1er janvier, la
CRC est compétente pour l'ensemble
des établissements de santé privés et
du secteur médico-social (maisons de
retraite, pour l'enfance...). Intérêt
croissant des citoyens. «Ils sont de
plus en plus intéressés par ce qui
touche aux deniers publics. Il faut
aussi leur faire comprendre ce qu'est
le juste prix d'un service public. Tout
le monde veut de la proximité avec
une crèche, une cantine, une média-
thèque... Avec un coût qui se re-
trouve sur la feuille d'impôts locaux.
Il y a deux solutions, faire payer soit
l'usager, soit le contribuable. Et de-
mander aux élus de gérer à moindre
coût.» Contrôle des politiques pu-
bliques. «Le rôle de la CRC est
d'analyser le pourquoi et le comment
des politiques publiques. Pour les dé-
chets ménagers, la gestion des res-
sources humaines, la culture, les

transports, la gestion de l'eau,
l'assainissement... Tous les rapports
se terminent avec des recommanda-
tions pour améliorer cette gestion
publique complexe et alerter sur les
dysfonctionnements les plus mar-
quants qui deviennent parfois des
exemples médiatiques qui font réflé-
chir.» Plus de 70 dossiers par an. La
CRC des Hauts-de-France s'appuie
sur l'activité de 32 magistrats qui dé-
livrent de 70 à 75 rapports
d'observation chaque année. Soit
quelque 350 dossiers sur un cycle de
cinq ans... «Et on ne vérifie pas que
les grosses structures. Personne ne
peut se sentir à l'abri d'un contrôle
quel que soit le type d'organisme ou
la taille de la collectivité. Et depuis
2016, la collectivité doit adresser un
suivi des recommandations. Pour
deux tiers des rapports c'est le cas.
Pour un tiers, on doit y regarder à
nouveau... de manière soutenue!» ■



Des Départements aux Hauts-de-France

Quel rôle pour les Départements? Avec les transferts de compétences des communes vers les intercommunalités, les pôles métropolitains, la création des grandes régions, «c'est surtout le citoyen qui a le sentiment qu'il ne s'y retrouve pas toujours». Et la naissance de ces grandes régions comme celle des Hauts-de-France qui regroupe cinq entités départementales (Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne et Oise), «pose la question sur le rôle des Départements». Exemple de cette complexité de gestion: «Au 1er septembre 2017, les transports scolaires vont passer des Départements à la

Région. Les grandes missions des Départements vont désormais s'orienter vers le RSA, l'APA, l'aide aux handicapés... en plus de certaines compétences. Et tout est lié à un financement qui comporte une variable fluctuante au niveau de la recette: les droits de mutation à titre onéreux (plus connus sous le nom de frais de notaire). C'est une des ressources importantes des Départements qui représente dix milliards en France. Pour financer les dépenses sociales, c'est une ressource dynamique quand tout va bien économiquement, mais qui baisse quand ça va mal. En revanche, la courbe est inverse pour les

dépenses sociales qui augmentent quand ça va mal. Ça pénalise les acteurs principaux de ces aides de proximité. Il y a nécessité à réinventer le rôle des Départements.» Satisfaction. Dans les Hauts-de-France, les dépenses de fonctionnement des collectivités avoisinent les trente milliards, pour dix milliards d'investissements. «On a dans l'ensemble et pour la plupart une bonne gestion publique. Quand c'est bien, il faut aussi le dire. C'est d'autant plus crédible pour dire quand ça ne va pas.» ■



La CGT Insee dénonce les promesses oubliées

Un an après la création de la nouvelle entité territoriale, quel est réellement l'impact de la fusion des deux régions, au-delà des engagements pris par l'État sur une juste répartition des services et emplois entre l'ex-Nord - Pas-de-Calais et la Picardie? À cette question bien compliquée - l'État réfutant systématiquement les chiffres avancés notamment par la ville d'Amiens - la CGT de l'Insee apporte sa réponse. Plutôt accablante pour l'État, accusé de ne pas remplir ses engagements en matière d'équilibre des emplois et de redéploiement des services. Décryptage à partir de deux exemples, l'Insee et la Draaf. 1 On fait disparaître les témoins Si l'on en croit le syndicat, les organisations décidées fin 2015 et qui fondaient l'équilibre entre territoires, ont toutes été remises en cause. En toute discrétion, affirme la CGT: «La première étape consiste à changer les directeurs. Ce fut le cas à l'Insee, tant à Amiens qu'à Lille, mais aussi à la Direction de l'agriculture et de la forêt (Draaf), dont le siège régional est à Amiens. Cela permet de faire disparaître les témoins qui ont fait des promesses et obtenu ainsi la paix sociale.» 2 On remet en cause les engagements Seconde étape, si l'on en croit la CGT, l'État profiterait du changement de

personnes pour remettre en cause les engagements pris. «Les nouveaux venus ne se sentent pas tenus par les promesses des prédécesseurs. On accélère alors le mouvement de convergence vers Lille, indique Patrick Le Scouëzec, responsable de la section syndicale de l'Insee. Cette tendance est intégrée par l'encadrement supérieur qui, bien qu'en poste à Amiens, passe la moitié de son temps à Lille.» 3 On oublie la périphérie C'est une constante dans ce pays ultracentralisé qu'est la France: quand on n'est pas au cœur du système, on n'existe pas. C'est ce qui semble se passer pour les fonctionnaires basés à Amiens, loin du saint des saints lillois: «Si l'on n'est pas dans le sérail lillois, on n'est plus écouté. Il y a donc ce sentiment de ne plus exister. Ce phénomène est patent: il ne concerne pas que l'Insee et la Draaf, mais aussi la Direccte ou la Dréal. S'ensuit la tentation de transférer de nouveaux emplois d'Amiens vers Lille, transferts mis en pratique dès que l'occasion se présente.» 4 On accélère les échéances Pour la CGT, deux faits récents viennent étayer cette analyse. La fermeture du service des études et de la diffusion à l'Insee d'Amiens; prévue fin 2018, elle aura lieu avec dix-huit mois d'avance, mi-2017. De son côté, la

Draaf profiterait de mouvements de personnels pour transférer son pôle collecte (son service d'enquêtes) d'Amiens vers Lille. «Pourant, cette localisation faisait partie de l'équilibre des tâches instauré entre les deux villes dans le cadre de l'installation à Amiens du siège de la direction régionale», rappelle Patrick Le Scouëzec qui voit là «une façon d'amorcer le transfert du service statistiques à Lille». 5 Conforme à l'esprit de la réforme Selon la CGT, la fusion a bien un impact sur l'emploi public en Picardie, mais aussi pour conséquence de focaliser sur les questions de niveau régional et métropolitain. Le niveau local, voire départemental, n'étant plus source d'intérêt. Pour le syndicat, cette concentration menée insidieusement nuit au besoin de proximité. Illustration avec la Draaf et un déplacement du centre de gravité vers Lille, en dépit du caractère plus agricole de la Picardie. Regrettable pour dette dernière, mais finalement assez conforme à l'esprit de cette réforme territoriale qui organise l'espace autour des régions et des métropoles de «dimension européenne». PHILIPPE FLUCKIGER ■



Haro sur les effectifs

C'est connu: les petites rivières font les grands fleuves. À l'heure du vote des budgets primitifs, les trois Départements de l'ex-Picardie, tous passés à droite lors des cantonales de mars 2015, ont donc décidé de faire feu de tout bois pour tenter de se préserver une marge de manœuvre et garantir un niveau d'investissements censé tirer l'économie. Recentrage sur les compétences de base dans la Somme avec, entre autres, l'abandon des aides à la cantine pour les élèves de maternelle et de primaire, réduction ou abandon de plusieurs actions

phares de l'ancienne majorité dans l'Oise tel que «Ordi 60» ou les Maisons du département, baisse systématique des subventions dans l'Aisne... Mais c'est surtout en «dégraissant le mammoth» que la droite a choisi de réaliser des économies. Cinquante postes en moins chaque année pendant six ans dans la Somme, moins 600 postes dans l'Oise à échéance du mandat... Si l'Aisne n'a pas voulu se donner d'objectif chiffré elle n'en souhaite pas moins réduire une masse salariale qui pèse lourd dans le budget du Département. Officiellement, il s'agit d'être plus ef-

ficient avec moins d'agents, les trois majorités s'entendant pour dire qu'il ne suffit pas de dépenser beaucoup pour être efficace. Et comme pour leur donner raison, le Pas-de-Calais voisin, unique département des Hauts-de-France à avoir conservé une majorité socialiste, a lui aussi choisi de réduire sévèrement la voilure en termes d'emplois. Façon de rappeler que la même réalité faite de réduction des dotations d'État et des recettes liées à la fiscalité s'impose, quelle que soit la couleur politique de l'assemblée. ■



Somme: il ne suffit pas de vouloir

Cent vingt-trois millions d'euros sur des dépenses de fonctionnement d'un montant total de 541,8 millions... Comme dans la plupart des collectivités territoriales, les dépenses liées au personnel pèsent lourd dans le budget du département de la Somme. Ce n'est donc pas un hasard si, parmi les mesures avancées pour réaliser des économies de fonctionnement, la nouvelle majorité fait figurer en bonne place, la réduction du nombre des agents. 250 fonctionnaires territoriaux en moins sur un total au 31 décembre 2015, de 2460 agents. «L'objectif, c'est 50 départs par an pendant six ans, rappelle Jean-François Allapetite, directeur de cabinet de Laurent Somon, le président LR du conseil départemental de la Somme. Ce qui ne veut pas dire que nous avons sur cette question une approche purement comptable. La réalité qui s'impose à nous est complexe, elle requiert avant tout du

pragmatisme...» Façon de rappeler qu'il ne suffit pas de décréter une réduction du nombre des agents pour y parvenir ipso facto. Surtout quand la majorité affiche l'ambition de ne pas dégrader les services rendus à la population. Comment faire aussi bien avec moins d'assistantes sociales quand les besoins en la matière explosent? Comment réduire le nombre des agents travaillant sur les routes quand le Département ambitionne par ailleurs de requalifier son réseau routier? Dans bien des domaines, l'équation «réduction du nombre d'agent - maintien des services» relève de la quadrature du cercle. «La poursuite de cet objectif passe par un effort de réorganisation, rappelle Jean-François Allapetite. L'enjeu, c'est d'être plus efficace avec moins de monde...» Plus qu'un choix, une nécessité affirme la majorité. À iso effectif, le seul glissement vieillissement, alias GVT, implique une

dépense supplémentaire pour le conseil départemental de 4 M d'euros par an. En inscrivant pour son budget 2016 une baisse des dépenses de personnels de 2 M d'euros (-1,73%), le conseil départemental cherchait donc une économie réelle de 6 Md'euros. Une vraie gageure, sachant par ailleurs qu'il ne saurait être question de licenciements. Reste les départs en retraite et le «turn-over» habituel qui permet, au mieux, de ne pas remplacer les partants. Surtout, les non-renouvellements de contrat pour un certain nombre de personnels qui ne bénéficient pas du statut de fonctionnaire territorial. Pas toujours suffisant pour atteindre la cible. Parmi les objectifs que s'est assignée la nouvelle majorité, la réduction des effectifs risque d'être l'un des plus compliqués à atteindre. PH. F ■



Oise: les syndicats sur le qui-vive

Si son objectif est rempli, la droite aura rayé des effectifs 600 salariés en trois ans. Même pas peur! «Les agents ont craint le pire. Ils voient que ça se passe mieux qu'avant», affirme Jérôme Bascher, vice-président de l'administration générale, en conférence de presse. Tandis que le président Courtial estime que «les services à la population n'ont pas été impactés.» De fait, la baisse des effectifs et les mutations engagées dès l'arrivée de la nouvelle majorité se déroulent pour l'instant sans heurt, excepté un rassemblement bruyant le 3 décembre 2015. «À part les militants, les gens n'osent plus protester», se désole Christian Boulard, secrétaire adjoint de la CFDT, soulignant que la plupart des postes supprimés sont des non-renouvellements d'emplois précaires.

«La baisse des effectifs à marche forcée vise parfois des CDD qui étaient là depuis quatre ans. La direction fait partir ces gens qui n'étaient pas un luxe; puis elle joue sur la mobilité interne et sur la répartition de la charge sur l'ensemble des salariés», se plaint Christian Boulard. Éteinte en apparence, l'action syndicale n'est pas pour autant résignée. Dernièrement, le directeur général des services a dû débouler en pleine soirée au Centre départemental de l'enfance et de la famille (CDEF) de Compiègne. La situation y était explosive, seize agents ayant demandé à exercer leur droit de retrait. La CGT avait embrayé en déposant un préavis de grève, dénonçant les conditions d'accueil et de travail dans les trois foyers de l'enfance du département, en particulier à Compiègne. Selon le syndi-

cat, les mineurs placés dépassent désormais de 38% la capacité des centres. «Des enfants dorment sur un matelas à même le sol; des agents accumulent jusqu'à 150 heures supplémentaires par trimestre», dénonce la CGT. À la suite de ce mouvement, la majorité a cette fois décidé d'embaucher dix personnes, dont deux cadres. Satisfaite, la CGT constate toutefois que ces créations d'emploi sont en fait la réactivation de postes précédemment mis en sommeil. Mais «il faut reconnaître à cette nouvelle majorité que chaque préavis déclenche une négociation. Ce n'était pas le cas avant», se félicite Anne-Marie Lafaix, secrétaire de la CGT. Pour autant, le syndicat continue de dénoncer des postes «occupés à 120 voire 150%.» P.M. ■



AISNE: la masse salariale réduite en douceur

Près d'une centaine d'agents en moins, 2792 à fin 2016 contre 2885 en mars 2015 au changement de majorité, l'effet réduction s'est bien fait sentir avec une baisse de 33 titulaires, 52 contractuels et 6 assistants familiaux de moins, assistants chargés de l'accueil des enfants placés, sous contrat de droit privé, mais rémunérés par le Département. Contrairement aux deux autres départements picards, «il n'y a pas d'objectif chiffré pour la fin de la mandature», répète l'exécutif de l'Aisne. L'idée forte est la mutualisation des moyens. Pour chaque départ (en retraite ou mobilité interne), il s'agit d'optimiser les services par de nouvelles organisations une meilleure adéquation entre moyens et niveau de service public, sans dégradation dudit service. Une illustration concrète? «Par exemple, avec le

redécoupage des cantons et deux départs en retraite de responsables, nous avons reconfiguré le service de la voirie désormais composé de trois unités départementales au lieu de cinq auparavant. Mais nous essayons de ne pas supprimer de postes de terrain», expose le président Nicolas Fricoteaux (UDI). Il ne s'agit pas d'effaroucher les syndicats des fonctionnaires territoriaux. «Notre gestion des ressources humaines est toujours raisonnée, insiste Nicolas Fricoteaux, attaché à rester consensuel et pragmatique. Elle tient compte de l'évolution des modalités et procédures de travail, des missions, exemple de la loi NOTRe et des moyens mis à disposition des agents, notamment sur le plan de l'informatique». Le directeur général des services Michel Genesseaux est bien entendu sur la même longueur d'ondes. «La démarche de valoriser les acquis professionnels des agents

s'opère dans la continuité de la gestion opérée ces dernières années et soulignée par le rapport de la Cour des comptes d'octobre 2016», dit-il. «Le non-remplacement de personnel a permis 1,7 M€ d'économies en 2015 et 1,12 M€ en 2016. Mais il faut déduire les mesures de l'État comme la revalorisation indiciaire des agents qui coûte 350 000 € de plus au département», éclaire encore le président. Ce qui explique que la masse salariale qui avait baissé de 2,38% en 2016 par rapport à 2015, affiche à nouveau un rebond de + 1,29%. «Il y a les circonstances, les politiques mises en œuvre, avec toujours cette question à l'esprit: quels moyens pour répondre aux services publics, en particulier en zone rurale?», conclut le président. N. T. ■



Les métropoles en quête de suffrage

Les vingt-deux métropoles dont le statut a été voté le 16 février éliront leurs conseillers en 2020. Mais le mode de scrutin reste à définir

La France compte désormais 22 métropoles. La liste définitive a été arrêtée par la loi, adoptée jeudi 16 février, sur le statut de Paris et l'aménagement métropolitain. Et la loi de janvier 2014 sur la modernisation de l'action publique et territoriale et l'affirmation des métropoles (Maptam) prévoit que, en 2020, les représentants de ces métropoles soient élus au suffrage universel direct, comme ceux des communes, des départements ou des régions.

Mais le mode de scrutin reste introuvable. Alors que le texte donnait jusqu'au 1er janvier 2017 au Parlement pour voter une nouvelle règle électorale, le gouvernement vient de livrer, à la demande de Jean-Michel Baylet, ministre des collectivités locales, un rapport à l'Assemblée nationale qui esquisse une piste sur la désignation des élus métropolitains... Trop tard pour être discutée au Parlement avant la présidentielle.

Casse-tête

Ce rapport, que *Le Monde* s'est procuré, montre la complexité du sujet. La solution la plus évidente serait de généraliser aux métropoles le mode de scrutin prévu pour celle de Lyon, en 2020. Ses conseillers seront élus dans 14 secteurs composés pour la plupart de plusieurs communes. Cette désignation implique que certaines communes pourraient ne pas avoir d'élus municipaux à la métropole.

Mais ce système n'est possible que parce que la métropole lyonnaise est une collectivité territoriale. Les autres métropoles demeurent des intercommunalités. Les doter d'un tel scrutin supracommunal nécessiterait de réviser la Constitution pour créer 21 nouvelles collectivités. Ce qui poserait la question de " *l'avenir des conseils départementaux* ".

La solution privilégiée par le rapport est calquée sur le mode de scrutin des élections régionales. Dans ce scénario, les métropoles auraient " *une circonscription électorale unique* " divisée " *en autant de sections qu'elles comptent de communes* ". L'évolution démocratique des métropoles demeure un casse-tête politique, tant les réticences au suffrage direct sont fortes à gauche comme à droite.

" *Je suis contre à titre personnel*, confie M. Baylet. *Les métropoles sont aujourd'hui le seul endroit où les énergies sont consacrées à aller de l'avant, car les étiquettes politiques disparaissent. Introduire du suffrage universel, c'est faire exploser le consensus et recréer des affrontements partisans.* " Pour autant, prédit-il, " *cette réforme se fera, car la majorité des patrons de métropoles y sont favorables* ".

La réforme compte des partisans au PS, comme Patrick Mennucci, député des Bouches-du-Rhône : " *Cela ne se-*

rait pas anormal qu'il y ait un contrôle de la population sur le budget de plus d'un milliard de la métropole d'Aix-Marseille-Provence ", fait-il valoir. " *On ne peut pas demander aux métropoles de porter l'essentiel des politiques publiques sans que les citoyens soient consultés sur leurs projets* ", plaide Marylise Lebranchu, ex-ministre qui a porté la loi de 2014.

La députée du Finistère confie qu'elle a dû renoncer à inscrire dans la loi le futur mode de scrutin pour les métropoles. " *L'Elysée et Matignon ont préféré enterrer le dossier sous la pression de l'Association des maires de France (AMF). C'était la condition pour que le Sénat vote la réforme territoriale* ", regrette-t-elle. Le président de l'AMF, François Baroin (LR), y est plus que jamais hostile. " *Nous nous sommes battus pour "shooter", dans la loi, l'élection des conseillers municipaux au suffrage universel* ", se félicite le sénateur (LR) de l'Aube et maire de Troyes.

L'échéance pour voter le nouveau mode de scrutin a été reportée à 2019. Mais rien ne dit que la prochaine majorité parlementaire respectera le calendrier.

Béatrice Jérôme ■

par Béatrice Jérôme



VP4 - DÉVELOPPEMENT
DURABLE, TRI, TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE...

La secrétaire d'État visite la bonne nature de la MEL

PAR CAROLE MOCELLIN
metro@lavoixdunord.fr
SANTES, Wattrelos. 1500 hectares de plus L'ancienne friche PCUK a été reconvertie en espace naturel au prix d'importants efforts de dépollution. Le site a ouvert en 2014. Quant au parc de la Deûle, il est le site pionnier du renouveau de la nature après la pollution industrielle. Pensé dès 1968 comme 1000 ha de liaison verte entre Lille et Lens, il compte aujourd'hui 400 ha aménagés et 60 km de chemins. Il abrite 40% de la réserve en eau de la métropole. Depuis décembre, la MEL a absorbé son syndicat mixte (ENML). Les nouveaux Espaces naturels métropolitains (ENM) étendent leur action aux 90 communes. Une «nouvelle stratégie» qui va se traduire par l'aménagement de 500 ha supplémentaires d'ici 2020. Damien Castelain souhaite attirer 100 000 visiteurs supplémentaires dans l'ensemble des parcs actuellement fréquentés par 287 000 personnes. Cinq projets commencent dès cette année. 2Un parc du mont du

Ferrain Entre le Val de Lys et le canal de Roubaix, le territoire constitué de champs agricoles et d'espaces naturels va être ouvert à la promenade grâce à des liaisons douces et des boucles de cheminement. 200 ha seront accessibles d'ici 2020 et 300 ha supplémentaires d'ici 2026. L'idée consiste à préserver les terres agricoles tout en réalisant un lieu de loisirs. 2,5M€ sont programmés jusqu'en 2020. 3Une voie verte du Ferrain L'ancienne voie ferrée Halluin-Somain va être transformée en voie verte sur onze kilomètres entre Halluin, Roncq, Mouvaux et Tourcoing. Elle permettra de relier le canal de Roubaix au Val de Lys et desservira le futur parc du Mont du Ferrain. Les travaux préliminaires sont prévus en 2017 pour un début de chantier en 2018. 4La Branche de Croix requalifiée Adieu l'envasement de la branche de Croix par des sédiments pollués et les inondations. Le bras mort du canal de Roubaix situé dans les communes de Croix, Wasquehal et Villeneuve-d'Ascq doit être restau-

ré dès 2021. Avec la suppression des ouvrages, le lit, les berges et les zones humides qui bordent la branche voient leur paysager valorisé. Le projet est estimé à 23M€. La maîtrise d'œuvre a débuté à l'automne 2016. 5La rénovation des Prés du Hem C'est une vaste rénovation attendue pour 2019-2020 qui comprend à la fois le plan d'eau, la circulation piétonnière et automobile dans la base de loisirs. Le plan d'eau va être nettoyé et réaménagé pour lutter contre l'eutrophisation. Les entrées seront modifiées pour mieux gérer les jours d'affluence avec des allées piétonnes et un contrôle des véhicules. Sur l'emplacement de la ferme actuelle seront créés des aménagements paysagers. 6Un onzième jardin à Mosaïc La création au cœur du Parc de la Deûle d'un onzième jardin des cultures avait été évoquée. Cette fois, c'est sûr, Damien Castelain l'a annoncé ce lundi. Le 11e jardin sera dédié à la population germanique. ■



CRÉER UNE AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ

Barbara Pompili n'est pas une « *secrétaire d'État aux petites fleurs et aux petits oiseaux* » ! Ou plutôt elle a tendance à revendiquer ce titre afin de démontrer que son ministère doit être pris au sérieux. « *Je m'emploie depuis un an à expliquer en quoi s'occuper de la nature est loin d'être négligeable.* » Des



scientifiques n'annoncent-ils pas « *une sixième extinction de la faune* » due à l'homme ? La toute dernière avait fait disparaître les dinosaures. Celle qui serait en cours (et est controversée) ne risque-t-elle pas d'atteindre homo sapiens lui-même ? L'argument massue ne saurait, quoi qu'il en soit, démentir la nécessité d'une action soutenue pour la préservation de la biodiversité. Or pour être efficace, il faut être local. La ministre milite donc pour la création d'une agence régionale de la biodiversité. Elle en a parlé au président de la région Xavier Bertrand. Lequel aurait ainsi appris où vivaient les libellules. Elles sont les indicateurs puissants de la bonne santé des zones humides. Ces étendues de marais qui limitent les inondations, sont acteurs de la qualité de l'eau potable et de la régulation du climat qu'il est donc urgent de protéger. Avec un dernier argument qui lie l'écologie à l'économie : « *Les inondations en France ont coûté 1,4 milliard €. Préserver la nature en amont coûte cinq fois moins cher.* » C. M. PHOTO EDOUARD BRIDE

2014

LA VOIX DU NORD

LILLE

21 FEV. 2017

II

L'héritage empoisonné de Metaleurop : trois mille voisins dépistés

Par Clémence de Blasi region@lavoixdunord.fr RÉGION. Pour Christine et Joseph, âgés de 66 et 68ans, c'est fait. Sitôt reçu le courrier de l'agence régionale de santé (ARS), il y a une quinzaine de jours, ce couple installé à Courcelles-lès-Lens depuis plusieurs décennies n'a pas hésité une seconde avant de faire l'analyse d'urine demandée. Elle permettra de mesurer le taux de cadmium présent dans le corps. Il faut dire que Metaleurop, ils connaissent: Joseph y a longtemps travaillé. «Au cours de sa carrière, il a déjà fait plusieurs tests: il n'y a jamais rien eu à signaler!», souligne Christine, avec un brin de fierté. Tous deux s'obstinent même à cultiver carottes et poireaux dans le potager attendant à leur maison, en dépit des recommandations de l'ARS: une enquête réalisée en 2013 sur les taux de cadmium dans les sols potagers situés dans les secteurs les plus proches de l'ancienne fonderie Metaleurop relevait des teneurs en cadmium com-

prises entre 1,0 et 28,5mg/kg (6,9mg/kg en moyenne) alors que la teneur agricole habituelle en Nord-Pas-de-Calais est en moyenne de 0,4mg/kg... Quatorze ans après la fermeture de l'usine, en 2003, les retombées de Metaleurop se font toujours sentir. Dans les rues de Courcelles-lès-Lens, la plupart des habitants ciblés par la campagne (âgés de plus de 40ans et résidant depuis au moins quinze ans dans les communes d'Évin-Malmaison, de Courcelles-lès-Lens et de Noyelles-Godault) que nous avons rencontrés hésitent encore à se faire dépister. «Il ne faut pas avoir peur de faire ce dépistage, qui permettra la mise en place d'une surveillance adéquate et d'une prise en charge si besoin», martèle le Dr Carole Berthelot, directrice de la sécurité sanitaire et de la santé environnementale au sein de l'ARS. Bruno Adolphi (photo-ci-contre), président du PIGE (Pour l'intérêt général des Évinois), association créée il y a deux ans, renchérit: «La question n'est pas de savoir

s'il y a pollution ou non: il y a pollution. Environ 85% d'Évin-Malmaison est polluée au plomb et au cadmium. Or le cadmium est plus toxique que le plomb: il peut avoir des effets importants sur les reins et sur les os», explique-t-il. Lui-même n'a pas attendu cette campagne de dépistage, qu'il demande depuis deux ans, pour faire le test «à titre personnel». Ses enfants l'ont fait également, sans qu'aucun problème particulier soit relevé. Pour inciter les habitants à faire ce dépistage, une campagne d'information sera mise en place dans les mairies et les cabinets médicaux. Les professionnels de santé y seront associés, afin que des réponses soient apportées à toutes les questions. «Je serai rassuré lorsque le maximum de ces examens sera réalisé!», confie le président de PIGE, qui se dit prêt à faire du porte-à-porte pour convaincre les Évinois s'il le faut. ■



VP5 - MER ET PORTS,
POLITIQUE DU LITTORAL

Submersion marine: «Il faut un diagnostic maison par maison»

Par Jean-Philippe Delattre, calais@lavoixdunord.fr, Oye-Plage. 1 Les objectifs du plan Suite à la tempête Xynthia le 28 février 2010, l'État a lancé l'élaboration de plans de prévention des risques littoraux (PPRL), y compris sur le secteur de Oye-Plage - Gravelines. Ils ont pour but de délimiter le développement urbain en fonction des zones à risques et la mise aux normes d'habitations exposées, en répertoriant les risques de submersion d'ici 2100. À Oye-Plage, cela concerne notamment le lotissement des Escardines et la route des Dunes, qui seraient inondés «dans les quinze minutes suivant la brèche du cordon dunaire», dans le pire scénario envisagé. Des mises aux normes peuvent être imposées, par exemple, pour des raisons de sécurité (création d'un étage-refuge, hauteur minimum pour l'électricité...). Ces obligations, qui peuvent être financées par l'État à hauteur de 40%, doivent être respectées dans les cinq ans après validation du PPRL et dans les deux ans

pour Les Escardines. 2 Les habitants majoritairement opposés. Des réunions publiques ont eu lieu et pendant 34 jours, fin 2016, une enquête publique a permis aux habitants de présenter leurs doléances. 133 personnes se sont exprimées à Oye-Plage. «Les principales préoccupations proviennent des habitants des Escardines et concernent les mesures obligatoires sur les biens existants (coût, diagnostic et prise en charge), ainsi que pour les travaux collectifs de protection (digue, dunes, chenal de l'Aa, etc.)», précise le rapport de la commission d'enquête. Beaucoup se disent «opposés» au PPRL et aux obligations de travaux qui en découlent, «irrécupérables avec une subvention ridicule». 85 habitants ont signé une pétition dans ce sens. Certains, comme cet Ansérien de la route des Dunes qui habite «un chalet totalement en bois», veulent bien s'y plier «pour être couverts par l'assurance», mais ne peuvent pas répondre au cahier des charges. Il y a aussi cette rive-

rairie des Escardines qui «estime qu'un étage-refuge est inutile car je suis handicapée et je n'ai pas les moyens financiers pour réaliser ces travaux». 3 La municipalité réservée. Entendu dans le cadre de l'enquête publique, le maire Olivier Majewicz a confirmé les intentions de la municipalité exprimées en conseil, au mois de juin 2016: «Nous sommes favorables à ce PPRL. (...) Nous demandons deux ajustements qui nous semblent indispensables, à savoir: que les services de l'État procèdent à un diagnostic complet, maison par maison, de la vulnérabilité des habitations (notamment les Escardines et la route des Dunes); que les services de l'État informent, conseillent et accompagnent directement les propriétaires.» Par ailleurs, le maire a rappelé qu'en cas d'aléa climatique, un plan communal de sauvegarde pour évacuer les habitations les plus exposées existe déjà depuis plusieurs années. ■



«Éclaircir» les obligations de travaux

Les conclusions de la commission d'enquête font état d'un «bon projet», mais qui mérite «des ajustements et des modifications», notamment sur la cartographie et le règlement, qui nécessitent des précisions. En particulier sur les obligations de travaux de mise aux normes: «Les dispositions de l'article R562-5 du code de l'environnement ne sont pas reprises (...) dans la note de présentation, entraînant une confusion dans l'esprit des propriétaires qui ont cru que les mesures obligatoires étaient à leur charge sans limitation de

somme.» Alors que le montant total est limité à 10% de la valeur vénale des biens et jugé au cas par cas, selon cet article. Concernant la création d'un étage-refuge, obligatoire aux Escardines et route des Dunes, «prescription qui a suscité le plus de polémique», la commission d'enquête estime que son coût «dépasserait allégrement les 10%» pour la majorité des habitations. La commission d'enquête préconise ainsi un diagnostic maison par maison, réalisé par «un cabinet d'études mandaté et payé par les pouvoirs publics», de même

qu'une «évaluation par la direction de l'immobilier de l'État de la valeur vénale des biens». Par ailleurs, la commission estime que les obligations de travaux doivent «se limiter aux zones à aléa très fort». Pour le reste, «cela doit rester du domaine des recommandations». En outre, elle recommande que l'État étudie la possibilité d'exonérer de taxe foncière ou d'habitation les surfaces engendrées par la création d'un étage-refuge (s'il est «non-habitable en permanence»). ■



L'ex-Jungle, futur lieu de détente

Le sujet fait débat depuis le démantèlement de la Jungle et l'évacuation de près de 10000 personnes au mois d'octobre 2016. La réhabilitation du site de la lande a été mise en stand-by avec l'arrivée des migrants en 2015. Les projets entre la région, l'État et le Conservatoire, initiés de longue date, ont donc été mis en attente, l'urgence étant ailleurs avec cette crise humanitaire. Depuis octobre, la situation a évolué. «Avec le démantèlement, on se retrouve avec un terrain et une opportunité de relancer les travaux», explique Loïc Obled, délégué du Conservatoire du Littoral. La phase de réflexion a aujourd'hui démarré.

L'après Jungle

Mais dans quel état le site a-t-il été laissé après le départ des milliers de migrants? «La préfecture s'était engagée à opéré un nettoyage du site pour nous permettre de réaliser des mesures compensatoires, ajoute Loïc Obled. Aujourd'hui, le site n'est pas en parfait état mais il est beaucoup plus propre que ce qu'on pouvait imaginer, même s'il reste du travail.» «Il faut rendre les habitants acteurs du projet et leur permettre de se réapproprier le site» Loïc Obled Une partie de la Lande a déjà été nettoyée

et d'autres opérations de ce genre doivent s'enchaîner pour que le site retrouve son allure d'antan. Début février, un groupe de scientifiques a arpenté les allées de la Jungle pour étudier le terrain, propice à l'installation de nouvelles espèces.

Une zone sécurisée et ouverte au public

Les différents acteurs du projet aimeraient mettre en application trois objectifs. Le premier: l'ouverture du site au public «sur l'ensemble des propriétés de la zone nord et de Jules Ferry», explique Loïc Obled. Après, il y aura des discussions avec l'État, les chasseurs, la région... C'est tout de même une zone qui demande pas mal de travaux.» Deuxième objectif: réaliser les mesures compensatoires, c'est-à-dire la réhabilitation même du site en créant une sorte de réserve naturelle. Dernier acte du projet: «Sécuriser le site, enchaîne le délégué. Par rapport au projet initial, on a rajouté des fossés et on envisage aussi une clôture autour. On espère pouvoir mettre des animaux qui pourront entretenir naturellement le site.» Le tout dans un souci de sauvegarde écologique évident.

«Un site d'excellence»

Les plus sceptiques s'attendaient à voir pourrir le site de la Lande avant d'envisager une quelconque reconversion intéressante. Le Conservatoire du Littoral souhaite que «la zone nord devienne un site d'excellence». «Il faut réussir à compter avec les habitants et avec les usagers. C'est la raison pour laquelle ce projet doit être expliqué et partagé, avec les agriculteurs et les chasseurs notamment.» Le site semble plaire au Conservatoire qui souhaiterait en faire «la vitrine du Calais». «Le site est génial, le paysage, la biodiversité... il y a énormément de possibilités ici.» Au début du mois de février, un groupe de scientifiques a arpenté les allées de l'ex-Jungle pour prendre connaissance du terrain et se rendre compte des possibilités du site. Il était composé d'experts ornithologues, de botanistes, etc. «Ils ont fait quelques recommandations pour faire quelque chose d'excellent», termine le délégué du Conservatoire, sans en dire plus pour le moment. «Il faut rendre les habitants acteurs du projet et leur permettre de se réapproprier le site.» Et surtout penser à l'avenir sans ressasser le passé. Thomas DAGBERT ■



L'historique

L'historique Depuis le démantèlement de la Jungle au mois d'octobre, le site est complètement vidé de ses âmes. Le début du nettoyage a démarré, comme l'évacuation des conteneurs blancs du centre d'accueil provisoire. À terme, le Conservatoire du littoral, propriétaire du site, en partenariat avec l'État et les mairies de Calais et Marck, aimerait en faire un terrain de promenade. Plusieurs espèces de la faune et de la flore pourraient également trouver refuge sur le site de l'ex-Jungle. ■



Un centre équestre sur la zone sud?

C'est en tout cas la volonté de la municipalité de Calais, propriétaire de la partie sud de l'ex-Jungle. Selon le dernier conseil municipal, la mairie envisageait d'implanter «une transition douce sur la partie limitrophe de la zone naturelle du conservatoire», dans un premier temps. Ensuite, la mairie souhaite créer «un lieu d'accueil d'un pôle

équin, comportant des infrastructures couvertes et extérieures pouvant accueillir des concours équestres». Une zone d'activité légère «dont l'aménagement devra être compatible avec le volet environnemental de l'ensemble du site» a également été évoquée lors du conseil. Rien n'est acté pour le moment. Une chose est sûre, les municipalités de

Marck et Calais, le Conservatoire du Littoral et la préfecture du Pas-de-Calais souhaite créer un espace agréable, en se concertant, pour éviter un assemblage d'idées incohérentes. «Nous avons pour objectif de proposer un aménagement global». ■



Le Conservatoire du littoral, c'est quoi?

Le Conservatoire du littoral, c'est quoi? Le conservatoire du littoral est un établissement public de l'État qui a pour objectif de préserver le littoral. Le conservatoire est présent sur l'ensemble du littoral français. Il devient propriétaire de terrains et les remet en gestion à des acteurs locaux, pour le nettoyage, la surveillance et la réhabilitation notamment, tout en restant proprié-

taire des sites. C'est le cas avec la Jungle de Calais. Le Conservatoire est devenu propriétaire de 300 hectares sur le site du Fort Vert en 2009 pour y développer un schéma d'accueil sur ces terrains. Le Conservatoire acquiert des terrains selon quatre critères: le paysage, la biodiversité, l'ouverture au public et la préservation des activités traditionnelles (agriculture, chasse, pêche, randon-

née...). «Tous ces critères doivent être compatibles entre eux», explique Loïc Obled. «Nous sommes tenus de travailler avec les acteurs locaux, ajoute-t-il. Pour le site de la Jungle, nous travaillons en étroite collaboration avec les communes de Calais et Marck.» ■



Le centre Jules-Ferry sera rasé

Après avoir été un centre de loisirs, puis un centre d'accueil de jour pour les migrants, les bâtiments du centre Jules Ferry risquent bien de vivre leurs derniers jours. Les locaux sont aujourd'hui dégradés et n'intéressent plus personne. La commune de Calais souhaite s'en séparer, à moindres frais. Le dernier conseil municipal a d'ailleurs validé cette

cession, pour «un euro symbolique» au profit du Conservatoire du Littoral. Ce dernier va donc entamer une phase de dépollution, de déconstruction et de renaturation pour que la zone où est actuellement implanté le bâtiment puisse se fondre dans ce projet de réhabilitation. Estimations en cours. Toute cette phase représente un coût non négligeable pour le

Conservatoire. Il ne s'agit pas de casser quatre murs et un toit pour raser le centre Jules Ferry. «Les estimations sont en cours», confie le Conservatoire du Littoral. Une partie de cette zone pourrait être inondée et transformée pour que différentes espèces de la faune et de la flore puissent s'y installer durablement. ■



VP6 - APPRENTISSAGE

Mélanie Louchart, meilleure apprentie fleuriste de France

S AINT-NICOLAS. Mélanie, jeune Médiolanaise, est apprentie fleuriste depuis quatre ans chez Kioui à Arras. Elle continue en parallèle ses études au CFA d'Arras afin d'obtenir un brevet de maîtrise de fleuriste qui lui permettrait à terme d'enseigner ou d'ouvrir un magasin. Poussée par sa passion et ses collègues de travail, Mélanie a remporté dernièrement deux beaux succès. Le premier en décrochant le titre régional de meilleure apprentie, à Calais, où elle a dû réaliser une pièce de forme: un arbre, un bouquet de mariée et un

centre de table. Ce titre l'a qualifiée pour les championnats de France qui ont eu lieu à Albi, où elle a remporté brillamment la palme dans une compétition qui regroupait les treize championnes régionales de France. Elle y a créé une pièce de buffet, un bijou, un bouquet éventail et un cœur.

Ouvrir son magasin

Son avenir, elle le voit plutôt en rose: «Je suis fière d'avoir obtenu ce sacre et je suis très reconnaissante envers

toutes les personnes qui m'ont aidée. Maintenant, je vais continuer à travailler pour obtenir ma maîtrise et, pourquoi pas, pour devenir meilleure ouvrière de France fleuriste.» Et d'ajouter: «À terme, j'aimerais ouvrir un magasin de fleurs en Belgique.» Mélanie termine son contrat chez Kioui, en principe à la fin août. Après, elle se mettra à la recherche d'un emploi d'apprentie fleuriste, pour pouvoir encore poursuivre ses études en parallèle. Si vous cherchez une fleuriste... A.D. (CLP) ■



VP7 - AGRICULTURE, AGROALIMENTAIRE

Prêts à briller au salon de l'agriculture

1Jean-Louis Nicolas, Beaumont-en-Argonne, avec Célénia, cheval de trait ardennais de 5 ans Dans l'immense grange où sont les vaches et chevaux, des bouteilles vides pendent sur un fil à linge. Un peu plus loin, ce sont des bâches de couleur qui sont installées, tandis que des ballots de paille sont empilés sur une remorque prête à être tractée. «Cela fait maintenant plus de quinze jours que j'entraîne Célénia, explique Jean-Louis Nicolas, éleveur de chevaux de trait ardennais installé à Beaumont-en-Argonne, dans les Ardennes. J'essaye de la mettre dans les conditions du salon avec du bruit, des mouvements (les bouteilles qui bougent à son passage), des couleurs auxquelles elle n'est pas habituée (les bâches...) ou encore des événements inattendus comme un nounours qui parle, posé sur un bidon. L'objectif, c'est qu'elle ne réagisse plus à rien d'autre que ma voix et les ordres que je lui donne.» Le monde du concours est parfois cruel. Il faut faire face aux coups bas, aux intoxications. Célénia, 5 ans, va participer à son premier salon. Ce sera dans la catégorie «attelage simple» chez les chevaux de trait ardennais. Et elle aura d'une certaine façon une petite pression. Car l'année dernière, Comtesse, qui est à quelques encablures d'elle dans la grange, avait remporté une brillante première place en «modèles et allures». «On va partir à Paris jeudi pour qu'elle puisse se mettre dans l'ambiance avant son passage samedi», précise l'éleveur ardennais qui a plus d'une trentaine de chevaux de trait ardennais. S'il est confiant pour Célénia, il sait aussi que le monde du concours est parfois cruel. Il y a les coups bas, les intoxications. Agacé par cette

ambiance de compétition, il se souvient une fois avoir fait croire à ses concurrents présents lors de son arrivée à Paris que son cheval était blessé et avait mal au ventre. «Ils sont repartis avec un petit sourire aux lèvres. Mais lorsqu'ils l'ont vu en pleine forme un peu plus tard pour le concours, ils riaient moins. Des blessés et ayant mal au ventre comme ça, j'en veux tous les jours, m'a lancé un éleveur», se rappelle, tout sourire, Jean-Louis Nicolas. 2Christian Rafy, Soudron, avec sept moutons de race Ile-de-France Cela fait maintenant plusieurs mois que Christian Rafy a mis de côté une vingtaine de moutons. C'est parmi ceux-ci qu'il va choisir en ce début de semaine les sept qui partiront concourir au salon de l'agriculture, trois femelles et quatre mâles. Le départ est prévu jeudi avec un retour à la fin du salon. «On y fait particulièrement attention pour qu'ils soient en forme, qu'il n'y ait pas de blessé avant le départ, mais aussi quand on arrivera sur place», indique l'éleveur qui possède plus de 600 animaux du côté de Soudron, dans la Marne. C'est la cinquième fois que Christian Rafy sera présent au salon avec ses bêtes. Il a notamment obtenu un premier prix dans la catégorie «laine» en 2015 et un deuxième en 2016. Avant de partir pour Paris, les sept moutons choisis passeront au toilettage pour un dernier coup de ciseaux. «Il ne faut pas qu'il y ait de défaut visible. La taille doit être régulière, propre. Ils doivent correspondre aux standards de la race Ile-de-France. Pour qu'ils soient bien blancs, on leur mettra aussi un peu de talc. On vérifiera tout cela juste avant le concours dimanche, quitte à ajuster les coupes, remettre un peu

de blancheur.» Gagner au concours permettra à l'éleveur de mieux se faire connaître, notamment vis-à-vis des acheteurs étrangers pour qui le salon est une référence. Depuis qu'il s'y présente, Christian Rafy a d'ailleurs développé ses ventes à l'exportation. Il vend notamment davantage vers les pays de l'Est, très demandeurs pour reconstituer des cheptels. 3Jean-Luc Pruvot, Parfondval, sera à Paris avec Jouille, vache laitière de 3 ans Le salon de l'agriculture n'a plus de secret pour Jean-Luc Pruvot. Son premier souvenir remonte à l'âge de 10 ans quand, gamin, il y allait en famille. Aujourd'hui, l'éleveur de 48 ans y va pour présenter ses plus belles bêtes. Cette année, ce sera Jouille qui représentera l'exploitation familiale de 100vaches laitières installée dans le nord de l'Aisne. Comme l'année dernière, c'est une rouge flamande que Jean-Luc Pruvot emmène à Paris. Une race spécifique du nord de la France qui a été sauvée de la disparition il y a quelques années et que l'on surnomme «la Maroillaise» car son lait servait spécifiquement à la confection du Maroilles. «Cela fait quinze ans environ que je vais au salon, raconte l'éleveur axonais qui sera jusqu'à mardi à Paris. Au départ, c'était avec des vaches Holstein et depuis trois ans, ce sont les Flamandes. C'est une vache assez gentille, qui ne demande pas trop de préparation par rapport à l'Holstein où le concours est plus relevé. Je vais donc au salon de façon assez serein.» En revanche, le fait de gagner un nouveau prix ne changera pas grand-chose pour Jean-Luc Pruvot. «C'est plus du panache, de la notoriété auprès des éleveurs du secteur qu'autre

chose. Financièrement, je n'ai rien à gagner en étant au salon. Mais c'est toujours un plaisir d'y être pour pou-

voir montrer que l'on réussit à garder la race.» Grégoire Amir-Tahmasseb ■



Le salon pratique

Le salon pratique Date: le salon international de l'agriculture se tiendra du samedi 25février au dimanche 5 mars 2017. Lieu: Paris Parc des Expositions - Porte de Versailles. Horaires: de 9 heures à 19 heures tous les jours. Il n'y a plus de nocturne comme c'était le cas les années précédentes. Tarifs: 14 euros (plein tarif), 7euros (enfants de 6 à 12 ans) et gratuit pour les moins de 6 ans. Accès: en métro par la ligne 12 (station porte de Versailles) ou 8 (Balard). En tramway également (T2 et T3a). Parking payant au parc des expositions, portes C, F et R. ■



Nos éleveurs attendent les politiques

En cette année d'élection, le salon de l'agriculture va voir défiler tout ce que la France compte de candidats à l'élection présidentielle. À cette occasion, Adrien Lefèvre et Jean-Luc Pruvot comptent bien rééditer leur «coup» des Assises du produire en France qui se tenaient en septembre dernier à Reims. Leur vache bleu-blanc-rouge sous la main, les deux éleveurs laitiers (le premier dans les Ardennes, le second dans l'Aisne) avaient alpagné la quinzaine de candidats à la présidence de la République venus passer «un grand oral de l'Élysée». Défenseurs d'un lait

équitable, ils avaient mis en avant le label Faire France qui permet à chaque agriculteur adhérent de toucher 10 centimes de plus par litre de lait. Présents à Paris pour toute la durée du salon, Adrien Lefèvre et Jean-Luc Pruvot seront une nouvelle fois à l'affût des politiques. Sans trop d'illusion quand même. «Je n'attends rien d'eux, confie Jean-Luc Pruvot. Mais les rencontrer, c'est pour nous l'occasion de profiter de la présence des dizaines de journalistes qui les suivent. On peut ainsi faire passer nos messages. Après, nous ne sommes pas naïfs. On sait très bien

que les politiques se servent de nous quand ça les arrange, devant les caméras.» L'éleveur se souvient notamment d'une rencontre avec Xavier Bertrand il y a deux ans à la foire aux fromages de La Capelle, dans l'Aisne. Alors que Jean-Luc Pruvot l'interpellait sur la situation des agriculteurs, Xavier Bertrand lui avait dit qu'il passerait dans son exploitation pour voir la situation sur le terrain. «J'attends toujours», souligne l'Axonais... ■



Fine, mascotte du salon 2017

Fine, mascotte du salon 2017. Après Cerise, une vache bazadaise (Sud-Ouest) en 2016, c'est Fine qui sera l'égérie de l'édition 2017 du salon de l'agriculture. Cette vache de race bretonne pie noire est âgée de 6 ans. Elle est née à la ferme des 7 chemins à Plessé (Loire-Atlantique). Son éleveur, Cédric Briand, la définit, en toute objectivité, comme une «bête extraordinaire». Bien qu'elle soit plutôt discrète, Fine sait ce qu'elle veut. À la fois belle et fière, son allure s'accorde avec un caractère de meneuse. Elle donne son lait deux fois par jour et fait un veau chaque année.

Un défaut? La gourmandise. Des produits régionaux candidats au concours général agricole. Plus de 20000 produits et vins participent chaque année au concours général agricole afin d'obtenir l'une des médailles (or, argent ou bronze) tant recherchées. Dans nos départements, le champagne est évidemment à l'honneur dans une catégorie spécifique dont la finale au salon se déroulera le dimanche 26 février. Mais il n'y a pas que le champagne. On devrait ainsi encore voir cette année des bières, miels, volailles, fromages et autres ratafias, jus de pomme,

rillettes de nos départements mis en avant lors de ces finales. Verdict entre le 25 et le 28 février. Les produits des treize nouvelles régions à l'honneur. L'année dernière, le salon arrivait quelques semaines après les premières élections des conseillers régionaux, version grandes régions. Tout n'était donc pas forcément bien calé pour unifier ces nouvelles régions sur les stands. Cette fois, cela devrait être bon. Les produits des treize nouvelles régions seront présentés dans le pavillon 3 du parc des expos de la porte de Versailles. ■



Un dispositif pour aider les agriculteurs de la FDSEA après les intempéries

Audomarois. Au mois de juin, les producteurs avaient lancé un appel à l'aide après les intempéries qui avaient ravagé une bonne partie des récoltes. Que l'État reconnaisse l'état de catastrophe naturelle dans l'Audomarois pour permettre aux agriculteurs d'être indemnisés, c'est ce que tout le monde espérait. «On a fait notre travail, au niveau de la FDSEA. Aujourd'hui, ça a abouti: notre territoire est reconnu», explique Jean-Pierre Clipet, président du can-

ton de Saint-Omer à la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA). L'idée était ensuite «de travailler pour avoir un budget en place. Ça aussi, ça a été validé». Place maintenant à la phase opérationnelle, qui commencera au mois de mars et durant laquelle les agriculteurs pourront faire leurs déclarations. «On va conduire une première réunion d'information, menée par la FDSEA.» La direction départementale des ter-

ritoires et de la mer (DDTM), chargée d'instruire les dossiers, «expliquera aux producteurs comment remplir leurs déclarations». Ce sera le 4 mars, à la Maison du marais. «Courant mars, on va également mettre en place un dispositif d'accompagnement complémentaire pour les adhérents», promet Jean-Pierre Clipet. M. F. ■



VP8 - CULTURE

Lumière sur les salles obscures

Les cinémas français ont à nouveau connu une année faste en 2016. Pourtant, tous les exploitants n'y trouvent pas leur compte, et des producteurs de films indépendants s'alarment. Les réseaux d'art et d'essai, eux, résistent

Césars en France, Oscars aux Etats-Unis et bientôt Festival de Cannes... Le 7e art revient cette semaine sous la lumière des projecteurs. Cependant, les salles obscures, elles, restent dans la pénombre, loin des paillettes, mais au cœur du paradoxe qui anime tout le monde du cinéma : 2016 fut une année record, mais de plus en plus de films peinent à trouver leur public. Les salles se multiplient, mais beaucoup d'établissements sont fragilisés.

Près de 213 millions de billets de cinéma ont été vendus en 2016 par les quelque 2 000 établissements exploitant en France plus de 5 700 écrans de cinéma. La deuxième meilleure année depuis vingt ans pour le premier parc de salles d'Europe et le troisième au monde. " *Il ne s'agit pas d'un engouement passager*, assure Richard Patry, le président de la Fédération nationale des cinémas français (FNCF), représentant la quasi-totalité des exploitants de salles. *La fréquentation en France est régulière et a doublé en vingt-cinq ans.* " Lui-même exploitant des salles NCE -Cinemas en Normandie, groupe qu'il a créé il y a trente ans, Richard Patry estime qu'il s'agit là d'" *une évolution structurelle qui repose sur le dynamisme et l'investissement de l'ensemble des salles* ". Et qui profite à tous. Les recettes, qui dépassent chaque année 1,3 milliard d'euros, font l'objet d'une taxe de 10,7 % sur chaque billet qui est reversée au CNC pour soutenir la production des films français.

Multiplexes superstars

Ce succès s'appuie sur trois piliers : la technologie, la chronologie et les blockbusters. Toutes les salles de l'Hexagone ont basculé ces dernières années vers la projection numérique, et beaucoup en ont profité pour se moderniser, jusqu'à offrir pour certaines de bien meilleures qualités d'image à l'écran (technologies 4K, HDR, HFR ou projection laser) et du son immersif. Les champions de l'innovation sont les fameux multiplexes, dotés d'au moins huit salles et situés le plus souvent en périphérie des villes. Pour la première fois en 2015, ces supermarchés du 7e art ont dépassé les 200 établissements en France, un bond de 34 % en un an. Des exploitants rivalisent d'ingéniosité pour attirer les spectateurs : écrans géants ou enveloppants, projection 3D, fauteuils vibrants, inclinables, effets spéciaux, etc. Une surenchère technologique destinée à faire face à la concurrence des autres loisirs culturels (télé, jeux vidéo, réseaux sociaux, livres numériques...), et surtout des nouveaux modes de consommation des films et séries que sont la vidéo à la demande (VOD) ou par abonnement (SVOD), les plates-formes YouTube ou Dailymotion, voire le piratage des œuvres en ligne. Le risque de rupture générationnelle est réel, avec des 15-25 ans moins enclins à se rendre dans les salles que leurs aînés, préférant smartphones, ordinateurs et consoles de jeux.

Mais si les salles sont encore consi-

dérées, par 87,3 % des spectateurs interrogés en 2016 par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), comme " *le meilleur moyen de découvrir un film* " (loin devant télé, DVD ou VOD), c'est aussi parce qu'elles bénéficient d'un monopole historique : l'exclusivité de diffusion des nouveaux films durant quatre mois. Pour les nouveautés, celles dont tout le monde parle, le spectateur n'a pas le choix. Pas étonnant qu'exploitants et distributeurs de films défendent bec et ongles cette sacro-sainte chronologie des médias qui, in fine, conditionne tout le financement du cinéma français. " *La chronologie des médias est à bout de souffle. On arrive au bout. Il se passe trop de temps entre un film qui disparaît de la salle et sa disponibilité en VOD* ", s'est plaint le producteur Marc Missonnier (Moana Films et Fidélité Films), vice-président de l'Union des producteurs de cinéma (UPC), lors de l'Assemblée des médias et du 7e art qui s'est tenue en janvier. L'organisation des exploitants de salles, elle, refuse catégoriquement toute sortie simultanée en salle et en VOD, mais n'est en revanche pas opposée à ce que la -dérogation à trois mois soit " *élargie à la moitié des films sortis en salle* ".

La troisième explication du succès des salles se trouve dans les blockbusters, ces superproductions à très gros budgets de tournage et de publicité (jusqu'à plus de 350 millions de dollars, 329 millions d'euros). Les 213 millions d'entrées sont en effet

dues en majorité (52,6 %) aux films américains – tels que *Star Wars*, *Zootopie*, *Vaiana* ou *The Revenant* –, et non aux films français, minoritaires (35,3 %), malgré quelques succès en 2016 (*Les Tuches 2*, *Camping 2*, *Radin !*, *Chocolat...*). Les œuvres commerciales du 7e art raflent la mise au box-office et font les choux gras des grands réseaux de salles, les " circuits " UGC, Gaumont-Pathé et MK2. Rien qu'à Paris, selon le rapport Kopp publié en juin 2016, ces trois " historiques " détiennent 71,5 % des 389 écrans – dont ceux des neuf multiplexes parisiens – et empochent 88,6 % des recettes. Sur toute la France, Gaumont-Pathé, UGC et CGR (qui n'a pas de salles à Paris) gèrent " seulement " 30,5 % des écrans, mais s'arrogent 52,1 % des recettes nationales.

Ce " ticket gagnant " technologie-chronologie-blockbuster révèle néanmoins des aspects moins brillants. " *Le paradoxe est que la fréquentation se passe très bien, mais pourtant le nombre de films français pratiquement mort-nés est de plus en plus important : la fréquentation se concentre autour des block-busters. L'exploitant de salles, lui, joue le jeu d'une programmation qui vise à la rentabilité immédiate* ", regrette Eric Alt-mayer, producteur indépendant (Mandarin Production). Au pays de l'" exception culturelle française ", de plus en plus de films se retrouvent presque mort-nés. La moitié des quelque 320 films français produits en 2015 ont fait moins de 20 000 entrées en salle, soit 50 % de plus qu'il y a dix ans. Et cinquante ont été vus par moins de 1 000 spectateurs.

Un film chasse l'autre en salle à un rythme effréné, car l'essentiel des entrées d'une œuvre se fait sur la toute première semaine. " *L'origine de l'accélération de la rotation des films est à rechercher dans le nombre sans cesse croissant des films mis sur le*

marché par les producteurs, et des copies par les distributeurs, qui saturent les écrans ", rétorque M. Patry. Les producteurs espèrent néanmoins que les accords de programmation – signés lors du Festival de Cannes de 2016 – afin d'allonger à deux semaines la diffusion en salle pour chaque film indépendant – seront appliqués dès cette année. Quant au Médiateur du cinéma, il veille à la diversité de la programmation jusque dans les cinémas à un seul écran. " *Un nombre important de films d'art et d'essai porteurs de cette année ont été refusés* - par le distributeur - *à nos salles* ", déplore cependant Chiara Dacco, déléguée générale de l'association des Cinémas indépendants parisiens (CIP).

Face à cette situation, faut-il en déduire que la concentration des salles menace la filière du cinéma français indépendant ? Cette analyse est contestée par Jean-Pierre Decrette, ancien directeur du développement des cinémas Gaumont et Pathé, et président délégué de la FNCF : " *On observe depuis -désormais cinq ans une baisse régulière de la part de marché des trois plus grands groupes français, qui ont perdu plus de trois points sur cette période.* " Selon lui, il n'y a pas de position dominante des grands circuits. La vitalité en France des cinémas classés " art et -essai " – avec 1 135 établissements, soit plus d'un exploitant sur deux (55,8 %) – tendrait même à démonter le contraire. Mais le CNC, lui, constate que leur nombre diminue, avec 24 cinémas d'art et d'essai (74 écrans) en moins par rapport à 2014.

Pour François Aymé, le président de l'Association française des cinémas d'art et d'essai (Afae), " *il y a effectivement certains abus de concentration, à Paris et dans les grandes agglomérations, avec pour conséquence pour les indépendants une marge bénéficiaire rétrécie* – en raison du système

des cartes illimitées qui rapportent une rémunération très faible aux indépendants qui les acceptent – et un accès aux films d'art et d'essai " porteurs " - attendus - qui se détériore ". Il espère néanmoins que la réforme du système de carte d'abonnement illimitée, engagée par le CNC, permettra une meilleure rémunération des salles -indépendantes. Une réforme " art et essai " devrait aussi être annoncée au printemps.

La résistance des indépendants
Quoi qu'il en soit, les salles indépendantes – notamment en centre-ville comme les cinémas C2L à Poissy, Saint-Germain-en-Laye ou Roubaix – résistent. Les cinémas d'art et d'essai ne veulent plus être l'apanage des -cinéphiles et des bobos des quartiers chics. " *Le propre d'un cinéma d'art et d'essai est -justement de valoriser, d'accompagner les films par un travail de communication à travers les gazettes, les réseaux sociaux, les sites Web..., ainsi que de faire des animations avec avant-premières, venue de personnalités, débats, soirées ou semaines thématiques, festivals, séances suivies de cocktails, ateliers pour enfants, goûters ou encore concours* ", explique M. Aymé. Le cinéma indépendant veut se démarquer en devenant un lieu -convivial. Le Capitole, à Uzès, dispose d'un bar à soupe et sushi ; le cinéma Actes Sud, à Arles, combine cinéma et librairie ; l'Espace 1789, à Saint-Ouen, fait aussi espace d'exposition. Tandis que le Louxor à Paris, le Jean-Eustache à Pessac, le Gallia à Saintes, ou encore le Méliès à Montreuil organisent une " université populaire " où, périodiquement, une personnalité est conviée pour animer une séance autour d'un film.

Mais sans les aides publiques (villes, collectivités territoriales, fonds du CNC, voire Union européenne), beaucoup de ces salles indépendantes – parfois mythiques – n'auraient pu être modernisées, rénovées, agrandies, voire créées

(Louxor à Paris, Sirius au Havre, Palace à Tulle, CNP Terreaux et Bellecour à Lyon, etc.). Certains indépendants mutualisent les moyens, comme au sein de la CIP (programmation, communication numérique et, bientôt, carte d'abonnement) ou du Centre régional de promotion du cinéma (CRPC) dans le monde rural. Résultat, en 2016, la fréquentation des cinémas d'art et d'essai affiche en France une hausse de 18 %.

Cela ne s'est pas fait sans mal, comme l'a illustré l'opposition d'UGC et de MK2 à l'extension du Méliès, finalement devenu en 2015 " *le plus grand cinéma public d'art et essai d'Europe* ". A Lyon, le Comœdia fut lui aussi accusé par les mêmes de concurrence déloyale sous prétexte qu'il percevait des subventions. Ce cinéma centenaire a bien failli dispa-

raître, avant d'être repris il y a dix ans par le producteur Marc Bonny (Gebe-ka Films), qui le fait passer d'ici à la fin de l'année de six à neuf salles. " *Le Comœdia pourrait être alors le cinéma indépendant d'art et d'essai comportant le plus d'écrans en France* ", nous dit-il. Le Louxor, au cœur de la Goutte-d'Or, a été racheté en 2003 par la Mairie de Paris avant de rouvrir rénové dix ans après sous forme de délégation de service public.

La riposte s'organise donc malgré des fermetures telles que le Saint-Lazare Pasquier pour cause d'obsolescence, ou, pro-visoirement, la Pagode. " *La politique de la Mairie de Paris consiste à donner les moyens aux indépendants de résister* ", assure Michel Gomez, délégué de la mission cinéma de la capitale, prenant en exemple Les 3 Luxembourg, dans le

Quartier latin, qui a rouvert ses portes le 1er février après sept mois de travaux.

C'est au cœur de cette tension permanente, où se mêlent concurrence et subventions, approche industrielle et politique -culturelle, que le cinéma français creuse son sillon. Car les salles jouent un rôle fondamental dans la filière, notamment en collectant des fonds qui vont irriguer la production française. C'est la raison pour laquelle, fondamentalement, peu d'acteurs ont intérêt à bousculer un fragile équilibre qui sera bien pourtant contraint à se réinventer face à la révolution des usages.

Charles de Laubier ■

par Charles De Laubier



" Les salles de centre-ville vont reflourir "

Marie-Laure Couderc est PDG de Cinémas C2L, groupe familial indépendant qui possède 15 cinémas de centre-ville. Entretien.

Comment peut-on être un groupe familial de salles de cinéma à l'ère des grands circuits, des multiplexes et de la concentration des exploitants ?

Le caractère familial des cinémas C2L est effectivement très fort ; nous ne dépendons pas d'actionnaires extérieurs, excepté pour -notre dernière opération puisque j'ai racheté les trois cinémas de mon oncle (Cyrano de Versailles, Roxane de Versailles et Le Majestic de Meaux) en m'adossant à UGC, que mon grand-père, Jean-Charles Edeline, a longtemps dirigé - *au début des années 1970* - . C'est lui qui a fondé dans les années 1980 les sites historiques de notre groupe familial que ma mère m'a transmis. Pour ma part, j'ai commencé en tant que salariée avant de racheter en 1993 - avec mes deux sœurs, -exploitantes de salles elles aussi - le capital héréditaire à notre maman. J'ai baptisé le groupe du sigle C2L inventé par mon grand-père, pour " Ci-

néma Culture Loisir ", en référence aux deux cinémas historiques de Poissy et Saint-Germain-en-Laye. Nous comptons 15 cinémas à ce jour, chacun géré par une société autonome.

Résistez-vous aux multiplexes comme ceux de Gaumont Pathé ou UGC, implantés en périphérie des villes ?

Je défends un format de cinéma de moyenne exploitation de centre-ville qui a été un temps décrié et mal-aimé. Ce sont en général des -cinémas historiques de villes de moins de 50 000 habitants, qui sont souvent des transmissions -générationnelles de familles d'exploitants. Ils font entre 80 000 et 400 000 entrées annuelles.

Les multiplexes de périphérie, qui dépassent les 400 000 entrées par an, ont longtemps été plébiscités au détriment de cinémas plus historiques, situés le plus souvent en centre-ville. Ces derniers ont un bâti plus contraint et un nombre de salles plus réduit ; leur attractivité est donc moindre et leur équilibre financier plus précaire. Mais je fais le pari que,

à l'instar de la grande distribution, nos modes de vie -évoluent vers des services de proximité. La vie de quartier reprend des couleurs. Rester en centre-ville était un pari risqué il y a dix ans, mais, aujourd'hui, c'est la voie d'avenir, j'en suis certaine. Les cinémas de centre-ville vont commencer à reflourir.

Avez-vous envisagé de vous -implanter dans une grande ville, voire à Paris ?

La plus grande ville où nous sommes implantés est Roubaix. Paris intramuros est un microcosme -extrêmement concentré et déjà très bien pourvu. Je ne pense pas que ce soit plus difficile qu'ailleurs de construire un cinéma à Paris ; en revanche, trouver le foncier disponible, certainement, et surtout... le financer... Nous sommes trop petits pour nous lancer sur ce terrain. Une chose est sûre : il y a concentration de la profession (et des -entrées) au profit de la grande -exploitation.

propos recueillis par C. d. L. ■

propos recueillis par C. d. L.



VP9 - FORMATION ET RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

La qualité du commerce se travaille avec la CCI

Des clients mystères, un accompagnement poussé et une forme d'audit très détaillée: c'est la bonne formule que propose la CCI Littoral Hauts-de-France aux professionnels qui le souhaitent avec son «programme performance client». Loïc Bassement a ouvert son magasin d'optique à Marquise en décembre 2005. C'est la deuxième fois qu'il s'inscrit à ce programme: «J'avais entendu parler de ce dispositif au sein de l'union commerciale. Ça me semblait une bonne idée, j'ai déjà bénéficié de cet accompagnement en 2012.» L'expérience a été suffisamment enrichissante pour qu'il la réitère cette année.

Visiteur mystère

Après son inscription, le commerçant et son équipe font l'objet de visites ou d'appels téléphoniques de clients mystères. «Il y a quelques semaines, on est allé jusqu'à la réalisation d'un devis avec un client. C'est là qu'il nous a expliqué qu'il était venu comme client mystère.» «On a besoin d'un regard extérieur pour savoir ce qu'on peut améliorer dans son activité» Loïc Bassement Toute la boutique (la décoration, l'accessibilité, l'éclairage, la sécurité, etc.) comme la qualité d'accueil du personnel sont passées au crible. Les «inspecteurs» rédigent ensuite un audit qui fournit au commerçant des pistes précieuses. Pour Loïc Bassement, l'exercice est forcément positif: «Il n'y a rien de

pire que de rester enfermé dans son magasin toute la journée. On a besoin d'un regard extérieur pour savoir ce qu'on peut améliorer dans son activité.» La participation à ce programme a un coût: 984 euros TTC pour la prestation la plus complète; le commerçant verse 195 euros, le reste est pris en charge par la CCI dans le cadre du programme régional commerce. «Mais les bénéfices qu'on en retire sont largement supérieurs à la dépense», insiste Loïc Bassement. La CCI Littoral Hauts-de-France remet ses trophées Qualité commerce le 20 mars, à partir de 11h, à l'agence de Calais. Pour plus de renseignements : littoral-hauts-de-france.cci.fr ■



VP14 - RURALITÉ,
DÉVELOPPEMENT DU
NUMÉRIQUE, FAMILLE...

Un contrat de ruralité signé par le préfet avant le ministre?

PAR LIONEL MARÉCHAL
fourmies@lavoixdunord.fr
FOURMIÉS. Michel Lalande, préfet des Hauts-de-France, a paraphé, avec Jean-Luc Pérat, le président de la communauté de communes Sud Avesnois, le premier des trois contrats de ruralité du département du Nord. Un contrat qui court sur 2017-2020, période durant laquelle l'État sera un partenaire privilégié, en injectant 2,4M€ pour financer des projets précis - soit des subventions qui pourront atteindre 80% avec l'aide d'autres collectivités - dans les

six domaines retenus: «l'accès aux services et aux soins; la revitalisation des bourgs centres, notamment à travers la rénovation de l'habitat et le soutien au commerce de proximité; l'attractivité du territoire; les mobilités; la transition écologique; et la cohésion sociale». Pour certains d'entre eux, l'intercommunalité est en avance. C'est le cas des maisons de santé qui ont ouvert leurs portes ou de la rénovation de l'habitat dans le cadre des énergies renouvelables. D'autres actions seront menées comme le maintien des commerces

dans les villages (reprise ou création) ou l'attractivité touristique. Sans oublier, bien sûr, le développement du numérique avec la fibre, y compris dans les territoires les plus reculés. Dans la foulée de cette signature, le président de la communauté de communes a rencontré, à Lille, le ministre de l'Aménagement du territoire et de la Ruralité, Jean-Michel Baylet. Qui pourrait venir dans l'Avesnois, pour soutenir ce contrat, en mars. ■



Le RSA n'est plus donné comme ça

Le département du Nord baisse, voire suspend, le versement de l'aide à des allocataires pas en règle avec Pôle emploi.

De nos envoyés spéciaux
Matthieu Pelloliet Olivier
Arandel À Lille (nord)

Les sanctions sont tombées. Le département du Nord avait fait l'an dernier l'inventaire des allocataires du revenu de solidarité active (RSA) pour traquer ceux qui n'étaient pas inscrits à Pôle emploi ou en voie de réinsertion. Et promis de frapper au porte-monnaie si nécessaire. Résultat : 7 500 allocataires ont vu leur RSA amputé de 100 €. Pour 450 autres, qui n'ont pas répondu aux lettres de relance, l'allocation a été suspendue pour quatre mois. Le Nord, premier département en nombre d'allocataires du RSA (115 000 bénéficiaires) a identifié 45 000 personnes qui touchent l'allocation sans être en règle. Pour Jean-René Lecerf, patron (LR) du département, l'opération est « une question de vie ou de mort » (lire interview), destinée à rendre de

l'oxygène à un département au bord de l'asphyxie.

Mais d'autres hurlent au scandale. « L'idée, c'est de désigner à l'opinion des gens qui seraient des profiteurs... Mais comment vivre avec 400 € ? » s'insurge Serge Havet, président de l'association AC ! Métropole-Agir ensemble contre le chômage. Au Faubourg de Béthune, une cité populaire au sud de Lille où l'association a ses bureaux, 40 % des habitants sont en situation de précarité et 80 % n'ont ni diplôme ni qualification. « Des profiteurs ? La plupart sont obligés de s'en remettre à la Banque alimentaire ou aux Restos du cœur. » L'association s'apprête à attaquer la politique départementale « devant le tribunal administratif, puis devant la Cour de justice de l'Union européenne s'il le faut ».

D'autres départements concernés

Mais le département avait-il d'autre choix ? Car le Nord (comme le Pas-de-Calais, la Seine-Saint-Denis...) est pris à la gorge. Les départements, qui financent le RSA depuis 2004, ont pris de plein fouet l'augmentation du nombre d'allocataires. Dans le même temps, l'État a diminué ses aides aux collectivités. Rigueur et sanctions sont pour certains la seule voie. Le Nord s'y essaie, comme d'autres — brigade antifraude au RSA dans la Somme, contrôle des relevés bancaires des allocataires dans l'Eure et le Haut-Rhin, etc. —, conscient que le combat peut faire polémique. Et dérapier. Cet automne, le tribunal administratif de Strasbourg a annulé une délibération du conseil départemental du Haut-Rhin qui voulait assujettir le versement du RSA à des heures de travail bénévoles. ■



« Ils viennent faire ch... les pauvres »

Jean, 53 ans, allocataire du RSA

Il y a quelques dizaines d'années, le quartier grouillait d'emplois. Ouvriers des usines automobiles, tisseuses de filatures, Ch'tis gouailleurs plein les rues. Depuis, le Secours populaire s'est installé dans une friche industrielle. Tout un symbole dans le quartier de Fives, dans l'est de Lille, où la pauvreté grignote le terrain. Les usines ont fermé, les volets des corridors sont clos. Jean, 53 ans, né à Roubaix, grilladin au chômage, a le teint livide de celui qui vient d'apprendre une mauvaise nouvelle. D'ordinaire, il a le geste sûr, mais ce matin sa main tremble. La faute à l'enveloppe qu'il vient d'ouvrir. « Ils ont décidé de réduire mon RSA de 100 € », chevrote-t-il. Lui qui dort « de foyer en foyer » domicilie son courrier au Secours populaire.

sans illusions

Depuis plusieurs mois, il n'était pas passé ouvrir sa boîte aux lettres « à cause de problèmes de santé ». Le département lui reproche de ne pas être en règle auprès de Pôle emploi. La première sanction tombe. Pis : Jean découvre, dans un second courrier, qu'il passe en commission pluridisciplinaire le lendemain. Cette fois, il risque la radiation. Le grand gaillard tremble comme une feuille morte. Lucie, sa référente au Secours populaire, commence par lui tirer les oreilles. « Il faut ramasser son courrier ré-gu-liè-re-ment ! »

Quelques coups de téléphone et la situation se démêle. Jean, réinscrit à Pôle emploi, échappe au couperet de la radiation. Soulagé, il ne décolère pas : « Ils viennent faire ch... les pauvres mais, à côté de ça, on laisse

Penelope Fillon se goinfrer d'argent public... »

Au Secours populaire, le point de vue des professionnels est plus nuancé. « Je ne suis pas furieuse contre la politique du département, détaille Lucie. Il faut que les gens s'investissent, qu'on ne soit pas dans l'assistanat. » Jean est donc dans les clous. Inscrit, mais sans illusions : « Ils ont mon CV, mais je ne reçois jamais d'offres ! » Il étire alors sa longue carcasse et file, fâché contre les politiques. Il ne votera pas au printemps prochain. « Le seul pour qui j'aurais mis un bulletin, c'est Coluche. S'il était encore là, il n'aurait pas laissé faire. » ■

Lille (Nord), mercredi. Jean, au chômage et allocataire du RSA, a échappé

par M.p.



« L'état de nos finances est catastrophique »

Jean-René Lecerf, président du conseil départemental du Nord

Le président du conseil départemental du Nord, Jean-René Lecerf (LR), justifie sa décision.

Quel est l'état des finances publiques départementales ?

Jean-René Lecerf. Il est catastrophique. L'Etat se défait de sa politique de solidarité nationale sur les départements. Notamment sur les plus pauvres. Le Nord a un taux d'allocataires du RSA de 14 %, soit deux fois la moyenne nationale. En 2017, le reste à charge du RSA sera d'environ 300 M€. Je n'ai pas d'autres solutions que de présenter un budget insincère. Je me revois dire à un ancien préfet : « Si la loi était respectée, je serais sous tutelle. » Réponse : « Je

sais bien, mais j'ai des consignes pour ne pas le faire. Si je vous mets sous tutelle, on aura simplement démontré qu'entre la Grèce et la France, à part le climat, il n'y a pas beaucoup de différence. »

Vous sanctionnez donc les allocataires du RSA pour faire baisser leur nombre ?

Pour le Nord, c'est une question de vie ou de mort. Ça n'a pas été simple à mettre en place, surtout à l'époque où François Hollande était toujours candidat potentiel à l'élection présidentielle. Car nos mesures conduisent de nombreuses personnes à se réinscrire à Pôle emploi,

donc à faire monter le taux de chômage.

Votre politique ne stigmatise-t-elle pas les plus démunis ?

La seule véritable politique de solidarité à terme, c'est celle qui consiste à rendre un boulot à quelqu'un plutôt que de le regarder vivre d'une allocation de survie. Le RSA n'est pas un revenu universel : il faut manifester la plus grande bonne volonté sur le retour au travail. Ça a aussi pour résultat de ne plus stigmatiser les personnes qui jouent le jeu. ■

Jean-René Lecerf.

Propos recueillis par M.P.



VP15 - SANTÉ

pas de fermeture pour l'unité psychiatrique

Le personnel peut souffler. L'unité de proximité d'hospitalisation psychiatrique d'Hirson, située à l'hôpital, ne fermera pas. Cette antenne dépend de l'Établissement public de santé mentale départemental (EPSMD) de l'Aisne, situé à Prémontré, dans les environs de Laon. «On l'a su à la fin de l'année dernière. C'est une bonne nouvelle pour les patients. On est complet depuis des mois, commente Véronique Platel, adjointe administrative de l'unité. On a été soutenu par les syndicats de Prémontré: la CGT, Sud (Solidaires, unis, démocratiques, NDLR) santé et le Syndicat des praticiens hospitaliers (SPH).» Les effectifs de l'unité restent inchangés: une quinzaine de lits, une vingtaine d'agents hospitaliers. «On n'est plus dans une politique de recentrage des moyens sur l'EPSMD de Prémontré. Il s'agit d'avoir plusieurs petites antennes réparties sur le ter-

ritoire pour accéder facilement aux soins, et donc de garder et renforcer le maillage territorial actuel avec nos partenaires», précise Thomas Charlier, directeur de l'unité d'Hirson. L'idée est de privilégier et développer «l'offre de soins ambulatoires», qui comprend les unités de proximité d'hospitalisation psychiatrique, les centres médico-psychologiques, les centres d'activité thérapeutique à temps partiel, les hôpitaux de jour, et l'hospitalisation à domicile. François Chapuis dirige l'EPSMD, qui chapeaute les unités de proximité d'hospitalisation psychiatrique du département. «La fermeture de l'unité d'Hirson était une des options en 2015, mais pas en 2016. Elle faisait partie du projet d'économies, dû à un déficit, partiellement mis en place en 2015. C'était un plan de retour à l'équilibre. Il s'agissait en réalité de regrouper à Laon les unités de proximité d'hospitalisation psychiatrique

d'Hirson et de Laon. Mais cela n'a pas été fait et on n'envisage pas de le faire actuellement.» Il ajoute: «on avait prévu de développer l'activité ambulatoire d'Hirson, cela devait être une solution alternative. Cela consistait à développer la consultation en psychiatrie à Hirson, et à travailler davantage en liaison avec l'hôpital d'Hirson, puisqu'il y a des patients à la fois en psychiatrie et en hospitalisation générale.» Le directeur le confirme aussi: «les effectifs de l'unité psychiatrique d'Hirson ne changent pas à court et à moyen terme.» L'EPSMD gère cinq unités de proximité d'hospitalisation psychiatrique dans l'Aisne: à Laon, Hirson, Chauny, Soissons et Villiers-Saint-Denis. Prémontré, le siège administratif, est le lieu qui concentre le plus de places d'hospitalisation en psychiatrie. Kévin MONFILS ■



LES FAITS

LES FAITS L'unité de proximité d'hospitalisation psychiatrique d'Hirson est située à l'hôpital Brisset. Elle dépend de l'Établissement public de santé mentale départemental (EPSMD) de l'Aisne, basé à Prémontré. Une fermeture était redoutée par son personnel, en janvier 2016. Selon l'équipe, l'unité hirsonnaise devait disparaître en juillet. Les patients auraient dû se rendre à l'unité psychiatrique de Laon et à Prémontré en cas de fermeture: le personnel d'Hirson déploierait la perte d'un service de proximité. Une manifestation avait été organisée au rond-point situé au bout de l'avenue des Champs-Élysées, à la sortie d'Hirson, le 5 février 2016. ■



POLITIQUE NATIONALE

Estrosi : « Le projet de Fillon doit trouver une évolution »

Pour le président de la région Paca, le candidat doit s'adresser « à tous les républicains » pour espérer battre Marine Le Pen.

DROITE « Il faut tout changer. »
Y compris le projet présidentiel de François Fillon. Christian Estrosi n'y va pas par quatre chemins. Invité du « Talk Le Figaro » lundi, le président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a prodigué ses conseils au candidat de la droite à la présidentielle. Car l'ancien ministre craint aujourd'hui une victoire de Marine Le Pen. « *Bien sûr* » qu'elle peut gagner, juge-t-il en rappelant des précédents révélateurs à ses yeux. « *On a dit que le Brexit, ça ne passerait jamais, que Trump ne serait jamais élu, on en a dit tant d'autres sur la montée impossible de l'extrême droite dans les élections partielles en Allemagne...* », énumère-t-il.

Pour empêcher la victoire de la patronne du FN, François Fillon doit revoir sa copie, selon Christian Estrosi. Son programme a été conçu « *pour une primaire de la droite et du centre* ». « *Maintenant, il est le candidat de la présidence de la République, devant tous les Français. Forcément le projet doit trouver une évolution, plaide-t-il. Car le danger, c'est l'élection de Marine Le Pen.* »



CHRISTIAN ESTROSI, lundi, dans le studio du Figaro.S. SORIANO/LE FIGARO
FI Photo : RIANO/LE FIGARO

« *Il faut tout changer* ». Y compris les rapports que la droite entretient avec la gauche. Dans l'esprit du président de Paca, on ne peut en effet pas « *imaginer que François Fillon au deuxième tour serait contre quelqu'un d'autre que Marine Le Pen* ». Pour « *constituer une majorité* », il faudra donc les « *voix de tous les républicains* », juge-t-il. C'est d'ailleurs après avoir fait appel à la gauche qu'il est parvenu à battre Marion Maréchal-Le Pen aux régionales en 2015. Or, pour parvenir à ce résultat, il ne faut négliger aucun électeur. L'ancien député des Alpes-Maritimes se félicite que François Fillon ait déjà apporté quelques corrections à son programme. « *Je me suis réjoui, la semaine dernière, qu'il reprenne cette proposition de loi que j'avais déposée en 2011 pour abaisser la majorité pénale à 16 ans* », glisse-t-il.

« Phase plus constructive »

Estrosi exhorte maintenant le candidat de faire un effort à destination des « *classes moyennes* ». « *Il doit dire que là où il veut baisser la dépense publique, cela s'accompagne d'un regain du pouvoir d'achat* », explique-t-il en plaidant pour « *un juste équilibre en tout* ». Et il attend de découvrir comment le député de Paris a retravaillé sa copie concernant l'Assurance-maladie et la protection sociale (*lire pages 2 et 3*).

« *Il faut tout changer* ». Et notamment la façon dont François Fillon fait campagne, selon Christian Estrosi. L'ancien maire de Nice se félicite déjà de voir que le candidat est « *dans une phase beaucoup plus constructive qu'elle ne l'était il y a quelques semaines* ». « *Je mesure que certaines propositions qui sont les miennes commencent à être entendues. Qu'il est à l'écoute de cette volonté de rassemblement* », souligne-t-il, en expliquant qu'avec Xavier Bertrand, vainqueur de Marine Le Pen aux régionales dans les Hauts-de-France, il est « *celui qui a apporté la contribution la plus importante à la victoire* » en empêchant « *un Le Pen d'être élu président* » en Paca.

« *Il faut tout changer* ». C'est aussi le titre du livre que cosigne Christian Estrosi avec Maurice Szafran* et dans lequel il entend prouver que pour combattre avec efficacité le Front national, il faut plus d'équilibre dans l'action publique. † ■



par Jean-Baptiste Garat £@figarat

* « Il faut tout changer ! » *Christian Estrosi et Maurice Szafran, Albin Michel, 286 pages, 19 €.*

Parution : Quotidienne

Diffusion : 305 387 ex. (Diff. payée Fr.) - © OJD PV 2015/
2016

Audience : 1 591 000 lect. (LNM) - © AudiPresse One 2015/
2016



Tous droits réservés 2017 Le Figaro

9b5969807180050e905e0d631e04817327417b8d011d237f2085822

Ultime négociations en vue d'un accord électoral LR-UDI

A SOIXANTE-DEUX JOURS du premier tour de l'élection présidentielle, François Fillon et Jean-Christophe Lagarde ont formalisé lundi après-midi, lors d'un tête-à-tête de deux heures, les derniers contours d'un accord électoral en discussion depuis la victoire de l'ancien premier ministre à la primaire. « Ça aurait déjà dû être conclu depuis fin janvier, mais ça traîne et l'UDI est gourmande au-delà du raisonnable. Quand on tope sur une circonscription, ils sont capables ensuite de nous contourner en discutant directement avec Fillon ou localement », s'agace-t-on dans l'entourage de Bernard Accoyer, le secrétaire général des Républicains.

Au nom de l'UDI, Philippe Vigier, Hervé Marseille et Laurent Hénart ont débroussaillé l'essentiel du futur accord avec Jean-François Lamour, le président de la commission nationale d'investitures des Républicains. Mais pas sans mal... Rue de Vaugirard, on parle de 50 à 60 circonscriptions gagnables pour l'UDI. « Pas du tout ! L'UDI n'est pas un accessoire », répond Jean-Christophe Lagarde, qui viserait plutôt 70 à 75 circonscriptions contre 27 sièges détenus dans la législature sortante. À l'issue de son entretien avec François Fillon, le député maire de Drancy a affirmé qu'ils s'étaient tous les deux « rapprochés d'un chiffre suffisamment proche pour que l'accord

soit rapidement officialisé ». « On a bien travaillé, ça avance », a-t-il ajouté.

Avant le rendez-vous, l'agacement était palpable chez les centristes : « *Lamour a voulu montrer qu'il avait des gros bras, (...) mais c'est du grand n'importe quoi.* » « *Constatant certains désaccords, c'est remonté jusqu'en haut de la pyramide* », confirme-t-on chez les Républicains. D'où le face-à-face Fillon-Lagarde qui s'est déroulé lundi au QG du candidat, rue Firmin-Gillot.

Cependant, une fois conclu, l'accord ne pourrait être que partiel. Dans les circonscriptions où les deux partis ne se seraient pas fixés, Jean-Christophe Lagarde propose des primaires. « *On organisera les choses intelligemment* », promet Philippe Vigier. Une circonscription attise particulièrement les crispations : la 12^e de Seine-Saint-Denis. Initialement, c'est Xavier Lemoine, vice-président du Parti chrétien-démocrate (PCD) et maire de Montfermeil, qui a été investi par les Républicains. Mais Jean-Christophe Lagarde voit rouge. Ce qui provoque un tir de barrage de Jean-Frédéric Poisson, le président du PCD et ancien candidat à la primaire. « *L'UDI profite de la fragilité de Fillon pour pousser ses avantages* », dit-il. Celui-ci est d'autant plus énervé que l'UDI a décidé de présenter un candi-

dat contre lui dans sa circonscription des Yvelines...

« *Il faut s'assurer que tout le monde soit présent dans la future majorité parlementaire* », poursuit Jean-Frédéric Poisson qui juge légitime de demander huit circonscriptions dont cinq gagnables en cas de victoire de la droite. Surtout, l'ex-candidat à la primaire s'inquiète du souhait de l'UDI de peser sur le programme de François Fillon. Lagarde confirme avoir balayé avec Fillon « *des sujets variés* » afin que le candidat de la droite « *complète son programme* ». Mais outre son intention d'influer sur le projet de réforme de l'assurance-maladie - qui va être précisé ce mardi (*lire pages 2 et 3*) -, Lagarde continue de douter publiquement de la possibilité de supprimer 500 000 fonctionnaires en cinq ans, comme le propose le candidat de la droite. « *Je doute de l'adhésion de fond de l'UDI au projet de François Fillon* », raille Poisson, qui rappelle que Jean-Christophe Lagarde a soutenu Alain Juppé lors de la primaire. Insistant : « *Notre électoral a porté François Fillon. Ça ne veut pas dire qu'il ne faut pas élargir mais il ne faut pas non plus s'éloigner de son cœur de cible.* » | ■

par Tristan Quinault-Mau-
poil E@TristanQM

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

« *Il faut s'assurer que "tout le monde soit présent dans la future majorité parlementaire" JEAN-FRÉDÉRIC POISSON, PRÉSIDENT DU PCD* »



« On a rebâti, enrichi, amélioré le projet »

Programme Bousculé par l'affaire Penelope, le candidat LR n'en poursuit pas moins sa campagne. Et nous révèle son nouveau plan santé.

Par Valérie Hacot, Olivier Beaumontet et Daniel Rosenweg

Circulez, il n'y a plus d'affaire Penelope ! C'est le message que François Fillon voudrait faire passer. Et il refusera tout net de répondre à nos questions sur ce sujet. Aujourd'hui, le candidat de la droite dévoile en exclusivité dans nos colonnes la nouvelle mouture de son programme pour la santé. Pas question pour lui de parler d'autre chose.

L'emploi présumé fictif de sa femme ? Il s'en est déjà expliqué à maintes reprises, dit-il très agacé. Sa volonté, annoncée vendredi, de maintenir sa candidature même en cas de mise en examen, alors qu'il martèle le contraire depuis le début du Penelopegate ? Il ne veut pas revenir dessus non plus. Sa campagne difficile ? Il accepte de l'évoquer... du bout des lèvres.

Car le vainqueur de la primaire de la droite veut à nouveau occuper le terrain du débat d'idées. Et surtout, re-devenir audible, lui qui depuis les révélations du « Canard enchaîné », le

24 janvier, n'est plus en mesure de mener campagne normalement.

Après la sécurité la semaine dernière, place donc à la santé. Un projet remanié tant sa première version, qui évoquait des « gros risques » pris en charge par la Sécurité sociale et des « petits risques » remboursés par les complémentaires santé, avait suscité la polémique. « La formulation était ambiguë », reconnaît aujourd'hui François Fillon (lire ci-contre).

Exit les gros et les petits risques

Face au tollé qui avait agité jusqu'à son propre camp, le candidat a donc revu son ordonnance. Eric Woerth, qui avait concocté le programme de Nicolas Sarkozy pour la primaire, Hervé Gaymard — son homologue chez Juppé — ou encore le député LR Jean Leonetti ont eu pour mission de recevoir tous les acteurs de la santé pour bâtir un nouveau projet. Pas de révolution, mais de nouvelles formulations. Exit les gros et les petits risques, désormais, le candidat l'assure, son programme garantit le côté obligatoire et universel de

l'Assurance maladie, tout en promettant une meilleure prise en charge, voire une prise en charge à 100 % aux Français, sans qu'il ne leur en coûte davantage. Les lunettes des enfants seront ainsi intégralement remboursées dès 2017, les prothèses auditives et dentaires devraient l'être à la fin du quinquennat. Qui paiera quoi ? Le candidat n'a pas (encore ?) modifié la frontière entre ce qui relèvera de l'Assurance maladie ou des assurances privées. « Il n'est pas question que l'Assurance maladie se désengage. Son niveau de remboursement restera le même », insiste Eric Woerth. Si Fillon est élu, des assises de la santé seront programmées fin 2017 pour évoquer l'avenir du secteur avec tous les acteurs concernés.

La question du financement, elle, reste en suspens. Le chiffrage sera communiqué « prochainement », indique le candidat. A priori, la pilule nouvelle formule du docteur Fillon sera moins amère que la précédente. Mais il faut toujours se méfier des effets secondaires... ■



SA CAMPAGNE

« Je ne suis pas une tête brûlée »

Propos recueillis par O. B., V. H. et D. R.

A l'instar de votre projet sur la Sécurité, allez-vous adoucir d'autres aspects de votre programme ?

François Fillon. Je propose un projet puissant et cohérent pour redresser le pays. Si ce projet est affadi, le pays ne se redressera pas.

Justement, vous réclamez des efforts aux Français. Mais cette affaire d'emplois supposés fictifs ne va-t-elle pas poser un problème : en clair, dans ce contexte, les Français seront-ils prêts à consentir ces efforts ?

Premièrement, il n'y a pas d'emplois fictifs. Deuxièmement, au-delà de ma personne, les efforts que je propose ont pour objectif le plein-emploi et la relance économique. C'est aux Français de choisir leur destin. S'ils me font confiance pour l'élection présidentielle, je mettrai en œuvre mon programme.

Lors de vos déplacements, vous êtes accueillis par des bruits de casseroles. Comment faire campagne si vous ne pouvez pas rencontrer les Français ?

Il y a juste quinze militants du Front de gauche qui manifestent en marge de mes déplacements. Les Français, je les rencontre tous les jours. A Tourcoing, j'ai parlé avec des travailleurs sociaux, avec des mères de famille, bref avec des Français qui ne sont pas engagés dans un combat politique. Et j'irai au Salon de l'agriculture la semaine prochaine.

La semaine dernière, vous avez dit que si vous étiez mis en examen, vous iriez jusqu'au bout, alors que jusqu'à présent vous affirmiez le contraire. Pourquoi un tel revirement ?

J'ai déjà dit ce que j'avais à dire sur ce sujet.

Vous comprenez tout de même que cela engendre une confusion ?

Non, cela me paraît très clair. A moins de deux mois de l'élection présidentielle, je m'en remets au seul suffrage universel.

Est-il exact que vous avez envisagé de tout arrêter ?

Je me suis interrogé. Je ne suis pas une tête brûlée, j'ai regardé la situation avec lucidité. J'ai estimé que c'était de mon devoir d'aller au bout.

Que vous a dit Nicolas Sarkozy la semaine dernière ?

(Silence).

La réunion des juppéistes autour de Jean-Pierre Raffarin ce soir n'entretient-elle pas l'idée du plan B à votre candidature ?

Cette réunion est faite en liaison étroite avec moi. J'ai eu Alain Juppé plusieurs fois au téléphone et on va se voir mercredi à Paris.

Emmanuel Macron vous accuse de courir après le FN...

Il a dit des bêtises en disant que je m'étais converti à la déchéance de nationalité... Mais s'il m'attaque, c'est surtout parce qu'il a commis une grave erreur en parlant de crime contre l'humanité sur la colonisation.

Marine Le Pen dit que votre maintien, c'est du pain bénit pour elle. Comment contrer sa dynamique ?

Le FN prospère parce que le chômage augmente, la pauvreté augmente, l'insécurité aussi. Sans un programme efficace de réformes, le FN finira un jour par arriver au pouvoir. ■



Rien n'est joué

Que sa campagne soit plombée par les affaires, cela ne fait aucun doute. D'ailleurs, les sondages lui sont défavorables, mais ce n'est pas une surprise : ils ont souvent mésestimé Fillon. Méfions-nous des sondages, donc, et des oracles qui lui prédisent la défaite. Parce que la droite n'a pas de plan B, il peut la rassembler derrière son programme et mobiliser tous ceux qui, résolument à droite, ne veulent pas de l'extrême droite au second tour de la présidentielle. Rien n'est joué d'avance et les fillonistes, face à la désunion de la gauche, veulent encore y croire. ■



« Le patron d'Axa n'a pas participé à mon programme »

Henri de Castries, le patron d'Axa, prend une part active dans votre campagne, votre société 2F Conseil a travaillé pour Axa... Certains s'inquiètent de possibles conflits d'intérêts...

On est dans le délire total. D'abord, je n'ai jamais travaillé pour Axa sur les questions touchant à la santé. J'ai effectué une mission sur le finance-

ment des investissements de long terme. Et puis, surtout, personne ne peut dire que la question de la répartition des rôles entre l'Assurance maladie et les complémentaires ne se pose pas. Le patron de la Mutualité française, par exemple, dit que c'est une bonne question et il n'est pas payé par Axa à ma connaissance. Quant à Henri de Castries, il n'a pas participé à mon programme santé.

Vous ne craignez donc pas que sa présence pollue votre campagne ?

C'est un grand chef d'entreprise qui a des qualités remarquables. Faudrait-il s'excuser de bénéficier de ses compétences ? Non, je veux que la société civile participe au redressement de la France. ■



LA SECURITE SOCIALE

« Dès 2017, les lunettes pour enfants seront remboursées à 100 % »

Où en êtes-vous des gros et petits risques, pris en charge – ou non – par la Sécu ?

FRANÇOIS FILLON. J'avais initialement posé la question de la répartition des gros et petits risques entre l'Assurance maladie et les complémentaires santé. S'en est suivie une polémique absurde. Je n'ai jamais voulu mettre en place une santé à plusieurs vitesses. J'ai juste posé une question légitime. Aujourd'hui, l'Assurance maladie rembourse globalement 76 % des dépenses de santé, mais cela recouvre des différences avec, d'un côté, les personnes en affection longue durée remboursés à ce titre à 100 %, et d'autres dépenses de santé moins bien prises en charge. On a donc rebâti, enrichi, amélioré le projet. Mon projet consolide le caractère obligatoire et universel de l'Assurance maladie dont le niveau de prise en charge des dépenses de santé ne diminuera pas. Je pose l'objectif d'ici à 2022 d'un reste à charge 0 pour les dépenses les plus coûteuses grâce à un nouveau partenariat entre la Sécurité sociale et les organismes complémentaires.

Vous proposez donc de mieux rembourser les Français ?

Dès 2017, l'Assurance maladie prendra en charge à 100 % les lunettes pour enfants. Puis, en fin de quinquennat, l'objectif est d'aboutir à un reste à charge 0 pour les audioprothèses, l'optique, les prothèses dentaires et les dépassements d'honoraires, qui sont aujourd'hui à l'origine de nombreux renoncements aux soins. Pour y parvenir, je mettrai

en place une Agence de garantie de la couverture solidaire des dépenses de santé, composée de représentants de l'Etat, de l'Assurance maladie, des complémentaires et des professions de santé. Elle veillera à la maîtrise des frais de gestion, à la clarté des contrats et à la qualité des prestations ainsi qu'à l'évolution des niveaux de remboursement. Pour les retraités les plus modestes, je veillerai à augmenter les aides à l'acquisition d'une complémentaire santé.

Quel impact sur les cotisations ?

Grâce aux économies dégagées par le biais d'une meilleure cohérence entre l'Assurance maladie et les complémentaires santé, la hausse des cotisations sera maîtrisée. Le taux global de prise en charge de l'Assurance maladie ne baissera pas, mais peut-être faudra-t-il que les complémentaires santé mettent aussi la main à la poche. L'Agence de garantie veillera d'ailleurs à ce que les cotisations n'augmentent pas abusivement. Afin d'assurer le retour à l'équilibre de l'Assurance maladie, nous dégagerons 20 milliards d'économies sur le quinquennat pour compenser la hausse naturelle des dépenses.

Quelle place pour la prévention ?

J'instaurerai une consultation de prévention longue et gratuite, tous les deux ans, pour tous les Français, assurée par les médecins généralistes qui seront rémunérés en conséquence. Nous mettrons en place un plan Santé à l'école, dès la maternelle, avec interventions de profes-

sionnels de santé sur le thème de la nutrition, des addictions, du sommeil...

Comment lutter contre la désertification médicale ?

Pour que les médecins reviennent, nous adapterons le numerus clausus (NDLR : le nombre de places en fac de médecine) pour tenir compte des besoins dans chaque territoire. Il faut aussi améliorer les incitations financières et faciliter la création de maisons de santé pluridisciplinaires, donc arrêter la multiplication des normes. Enfin, je permettrai le remboursement des téléconsultations.

Comment rendre l'hôpital plus efficace ?

En lui accordant une plus grande autonomie de gestion. Par exemple dans le recrutement des personnels, les marchés publics, les conditions de travail qui pourront être négociées localement au niveau de chaque hôpital. Il n'y aura pas de baisse des effectifs médicaux et soignants auprès des malades : dans le domaine de la santé, le non-remplacement d'agents publics concernera les emplois administratifs. Pour dégager du temps, le retour progressif aux 39 heures sera négocié au niveau local. Et pour lutter contre l'absentéisme, je réintroduirai un jour de carence, c'est-à-dire non payé en cas d'arrêt de travail. L'offre de soins hospitaliers sera rationalisée : en fonction de leur efficacité, de leur taille, du nombre d'actes réalisés chaque année et garantissant une qualité médicale, certains établissements pourront être

reconvertis en structures de petites urgences si la situation locale l'exige, ou en établissement pour personnes âgées. Je mettrai aussi en place un

dispositif public et indépendant d'évaluation, avec publication des résultats hôpital par hôpital, service

par service, pour que le patient choisisse en connaissance de cause. ■

